



**RECTIFICATIF DU DOCUMENT DE REFERENCE DEPOSE
LE 28 SEPTEMBRE 2007 AUPRES DE L'AUTORITE DES
MARCHES FINANCIERS SOUS LE NUMERO D 07-870**



Le présent rectificatif a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le _____ sous le numéro _____ conformément aux dispositions de l'article 212-13 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers. Il complète le document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 28 septembre 2007 sous le numéro D 07-870.

Le document de référence et son Rectificatif pourront être utilisés à l'appui d'une opération financière s'ils sont complétés par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Des exemplaires du document de référence et de ce rectificatif sont disponibles auprès d'InfoVista SA, 6 rue de la Terre de Feu, 91940 Les Ulis, sur le site Internet d'InfoVista www.infovista.com, dans l'espace « information réglementée »

SOMMAIRE

Chapitre 1	Responsable du Rectificatif du document de référence et responsables du contrôle des comptes	
1.1	Responsable du Rectificatif du document de référence.....	P.3
1.2	Attestation du responsable du Rectificatif du document de référence.....	P.3
1.3	Responsables du contrôle des comptes.....	P.4
Chapitre 2	Faits significatifs justifiant une correction des états financiers.....	P.5
Chapitre 3	Etats financiers	
3.1	Comptes consolidés.....	P.6
3.2	Comptes annuels.....	P.29

Chapitre 1 Responsable du Rectificatif du document de référence et responsables du contrôle des comptes

1.1. Responsable du Rectificatif du Document de Référence

M. Alain Tingaud
Président Directeur Général d'InfoVista SA

1.2. Attestation du responsable du Rectificatif du document de référence

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Rectificatif au document de référence 2006-2007 sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent Rectificatif ainsi qu'à la lecture d'ensemble du Rectificatif.

Les informations financières historiques corrigées relatives aux comptes consolidés et annuels 2007 présentés dans le Rectificatif du document de référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux figurant respectivement aux paragraphes 3.1 et 3.2 du présent Rectificatif, qui contiennent des observations. »

Le Président Directeur Général

Alain Tingaud

1.3. Responsables du Contrôle des Comptes

Commissaires aux Comptes titulaires

Ernst & Young Audit Faubourg de l'Arche - Tour Ernst & Young 92037 Paris La Défense Cedex représenté par Jean-Yves Jégourel	Grant Thornton 100 rue de Courcelles 75017 Paris représenté par Vincent Papazian
--	---

Date de début du premier mandat

2004

2005

Durée et date d'expiration du mandat en cours

du 9 décembre 2004 jusqu'à
l'Assemblée générale statuant
sur les comptes de l'exercice
clos le 30 juin 2010.

du 9 décembre 2005 jusqu'à
l'Assemblée générale statuant
sur les comptes de l'exercice
clos le 30 juin 2011.

Commissaires aux Comptes suppléants

M. Bruno Perrin 100 rue Raymond Losserand 75014 Paris	IGEC 3 rue Léon Jost 75017 Paris
---	--

Date de début du premier mandat

2004

2005

Durée et date d'expiration du mandat en cours

du 9 décembre 2004
jusqu'à l'Assemblée générale statuant
sur les comptes de l'exercice
clos le 30 juin 2010.

du 9 décembre 2005 jusqu'à
l'Assemblée générale statuant
sur les comptes de l'exercice
clos le 30 juin 2011.

Chapitre 2 Faits significatifs justifiant une correction des états financiers

Le 17 octobre 2007, le Directeur général délégué d'InfoVista a découvert que les états financiers de l'exercice passé comprenaient indûment 1,1 million d'euros de chiffre d'affaires. Ce chiffre d'affaires avait été comptabilisé sur la base d'une commande ferme et d'une lettre de certification régulièrement signées par un partenaire de réputation internationale. Mais, dans le cas présent, les dits documents avaient été obtenus par le directeur commercial d'InfoVista en charge de la région EMOA, en échange d'un arrangement contractuel (side letter) avec le partenaire précité, accordant un droit d'échange ou de retour des solutions vendues, document non porté à la connaissance des supérieurs hiérarchiques du directeur commercial et de la Société. L'existence de cet arrangement contractuel, s'il avait été porté à la connaissance de la Société, aurait disqualifié la reconnaissance du chiffre d'affaires de ce contrat.

Du fait de la correction des comptes qui a suivi la découverte de cet arrangement contractuel dissimulé, la Société a pris en compte les autres événements significatifs postérieurs à la clôture dont elle a eu connaissance.

C'est dans ce contexte que la société a déprécié en totalité l'investissement réalisé dans la société Network Physics sur la base d'informations nouvelles obtenues en octobre de cette année. La dépréciation de cet investissement s'élève à 1,5 million d'euros et est venue remplacer la dépréciation initialement publiée dans les comptes de l'exercice 06/07 qui s'élevait à cette époque à 1,1 million d'euros.

Les comptes consolidés et les comptes sociaux suivants corrigés, tels qu'arrêtés par le Conseil d'administration du 7 novembre 2007 et audités par les commissaires aux comptes de la Société, incluent ces événements.

Chapitre 3 Etats financiers

3.1. Comptes consolidés au 30 juin 2007

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés (se substituant à celui émis le 20 septembre 2007)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société InfoVista S.A. relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés initialement par le conseil d'administration le 19 septembre 2007 et certifiés sans réserve dans notre rapport en date du 20 septembre 2007. Ces comptes ont été modifiés par le conseil d'administration en date du 7 novembre 2007. Le présent rapport se substitue donc à celui que nous avons émis le 20 septembre 2007. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes modifiés.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- le paragraphe « Découverte d'un accord parallèle confidentiel (« side letter ») » de la note 1 de l'annexe qui expose les faits qui ont conduit le conseil d'administration à modifier les comptes ainsi que les corrections qui ont été apportées ;

- la note 22 « Evénements postérieurs à la clôture » de l'annexe, qui décrit les conséquences de la crise boursière de juillet 2007 sur certains placements financiers du groupe.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 2 « Principes comptables significatifs » de l'annexe aux états financiers expose les principes de reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère approprié des principes décrits et des informations fournies et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- La note 5 « Investissements financiers » de l'annexe aux états financiers indique que votre société a comptabilisé une provision pour dépréciation sur son investissement dans la société non cotée Network Physics. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées pour déterminer cette provision, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que cette note fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 8 novembre 2007

Les Commissaires aux Comptes

GRANT THORNTON

ERNST & YOUNG Audit

Vincent Papazian

Jean-Yves Jégourel

INFOVISTA
BILAN CONSOLIDE
(montants en milliers)

	Note	Au 30 juin 2007	Au 30 juin 2006
ACTIF			
Immobilisations incorporelles nettes	3	€ 1 268	€ 1 610
Immobilisations corporelles nettes	4	1 887	1 871
Dépôts et cautionnements		491	811
Investissements financiers	5	-	1 340
Total de l'actif non courant		3 646	5 632
Clients et comptes rattachés	6	9 778	10 914
Autres actifs courants	7	1 580	2 005
Placements financiers	9	28 910	26 170
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	7 352	12 034
Total de l'actif courant		47 620	51 123
TOTAL DE L'ACTIF		€ 51 266	€ 56 755
PASSIF			
Capital émis	10	€ 10 653	€ 10 545
Primes liées au capital	10	85 072	84 629
Actions propres	10	(5 627)	(5 421)
Réserves de conversion		(1 543)	(1 466)
Réserves consolidées		(51 286)	(47 711)
Capitaux propres		37 269	40 576
Passifs non courants	8	1 035	225
Fournisseurs et comptes rattachés		1 774	2 183
Salaires et commissions à payer		1 771	2 495
Dettes envers les organismes sociaux		1 461	1 469
Dettes fiscales de TVA		548	1 658
Produits constatés d'avance		7 245	7 929
Autres passifs courants		163	220
Total des passifs courants		12 962	15 954
TOTAL DU PASSIF		€ 51 266	€ 56 755

L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.

INFOVISTA
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE
(montants en milliers, sauf nombre d'actions et données par action)

	Note	Exercice clos le 30 juin 2007	Exercice clos le 30 juin 2006
Chiffre d'affaires			
Licences		€ 18 209	€ 22 686
Prestations de services		20 572	17 925
Total	19	38 781	40 611
Coût des ventes			
Licences		747	796
Prestations de services		6 956	7 098
Total		7 703	7 894
Marge brute		31 078	32 717
Charges opérationnelles			
Frais marketing et commerciaux		17 469	18 123
Frais de recherche et développement		8 049	7 610
Frais généraux et administratifs		7 458	6 815
Coûts de restructuration	17	722	-
Total		33 698	32 548
Résultat opérationnel	19	(2 620)	169
Produits financiers		984	715
Charges financières		(18)	(12)
Pertes nettes de change		(270)	(91)
Perte de valeur sur investissements financiers	5	(1 477)	-
Résultat financier		(781)	612
Résultat net avant impôts		(3 401)	781
Charge d'impôt	12	(174)	(197)
Résultat net		€ (3 575)	€ 584
Résultat net par action, de base	13	€ (0,20)	€ 0,03
Résultat net par action, dilué	13	€ (0,20)	€ 0,03
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	13	18 218 738	17 810 281
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	13	18 218 738	19 315 017

L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.

INFOVISTA
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
(montants en milliers)

	Exercice clos le 30 juin 2007	Exercice clos le 30 juin 2006
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat net	€ (3 575)	€ 584
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :</i>		
Charges liées aux paiements en actions	560	1 058
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 239	1 187
Résultat sur cession d'immobilisations	66	45
Dotations nettes aux provisions sur créances clients	(208)	39
Plus-value sur la vente de placements financiers disponibles à la vente	-	(17)
(Achats) Ventes nettes de placements financiers détenus à des fins de transaction	(2 740)	(7 190)
Perte de valeur sur investissements financiers	1 477	-
<i>Variation du besoin en fonds de roulement liés aux activités opérationnelles:</i>		
Clients et comptes rattachés	1 147	136
Autres actifs courants	416	60
Dépôts et cautionnements	294	(98)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(335)	(216)
Produits constatés d'avance	(514)	929
Dettes, charges à payer et autres passifs courants	(1 864)	428
Passifs non courants	811	113
Flux de trésorerie nets (consommés par les) provenant des activités opérationnelles	(3 226)	(2 942)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(1 040)	(1 687)
Décassements liés aux acquisitions d'investissements financiers	(137)	(313)
Encaissements liés à la vente de placements financiers disponibles à la vente	-	6 017
Flux de trésorerie nets consommés par les activités d'investissement	(1 177)	4 017
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Augmentations de capital liées à l'exercice des options de souscription et d'achat d'actions	2 905	2 057
Augmentations de capital liées à l'exercice des bons de souscription d'actions	-	604
Achat d'actions propres	(4 148)	(2 597)
Vente d'actions propres	1 028	2 357
Flux nets de trésorerie (consommés par les) provenant des activités de financement	(215)	2 421
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie	(64)	(243)
(Diminution) Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(4 682)	3 253
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	12 034	8 781
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	€ 7 352	€ 12 034

L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.

INFOVISTA
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES
(montants en milliers, sauf nombre d'actions)

	Nombre d'actions ordinaires	Nombre d'actions propres	Capital émis actions ordinaires	Primes liées au capital	Actions propres	Réserve de conversion	Réserves consolidées	Réserves de réévaluation	Total
Au 1er juillet 2005	18 524 721	1 151 854	10 003	80 749	(4 478)	(1 200)	(48 295)	(33)	36 746
Variation de la réserve de conversion	-	-	-	-	-	(266)	-	-	(266)
Variation de valeur des placements financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-	-	33	33
Variations de valeur reconnues directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	(233)
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	-	584	-	584
Total des charges et produits reconnus sur la période	-	-	-	-	-	-	-	-	351
Exercice d'options de souscription et d'achat d'actions	771 595	(19 895)	417	1 562	78	-	-	-	2 057
Exercice de bons de souscription d'actions	231 248	-	125	479	-	-	-	-	604
Charges liées aux paiements en actions	-	-	-	1 058	-	-	-	-	1 058
Achat d'actions propres	-	467 370	-	-	(2 597)	-	-	-	(2 597)
Ventes d'actions propres	-	(415 208)	-	781	1 576	-	-	-	2 357
Au 30 juin 2006	19 527 564	1 184 121	10 545	84 629	(5 421)	(1 466)	(47 711) €	0	40 576
Variation de la réserve de conversion	-	-	-	-	-	(77)	-	-	(77)
Variations de valeur reconnues directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	(77)
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	-	(3 575)	-	(3 575)
Total des charges et produits reconnus sur la période	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 652)
Exercice d'options de souscription et d'achat d'actions	899 812	(52 597)	486	2 212	207	-	-	-	2 905
Charges liées aux paiements en actions	-	-	-	560	-	-	-	-	560
Achat d'actions propres	-	849 458	-	-	(4 148)	-	-	-	(4 148)
Annulation d'actions propres	(700 000)	(700 000)	(378)	(2 618)	2 996	-	-	-	-
Ventes d'actions propres	-	(187 892)	-	289	739	-	-	-	1 028
Au 30 juin 2007	19 727 376	1 093 090 €	10 653 €	85 072 €	(5 627) €	(1 543) €	(51 286) €	0	€ 37 269

L'annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés.

Note 1 – Présentation générale et corrections apportées par le Conseil d'Administration

Note 2 - Principes comptables significatifs

Note 3 – Immobilisations incorporelles

Note 4 – Immobilisations corporelles

Note 5 – Investissements financiers

Note 6 – Clients et comptes rattachés

Note 7 – Autres actifs courants

Note 8 – Passifs non courants

Note 9 – Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements financiers

Note 10 – Capital et primes liées au capital

Note 11 – Dettes financières

Note 12 – Impôts

Note 13 – Résultat net par action

Note 14 – Engagements hors bilan

Note 15 – Engagement de retraite et indemnité de départ à la retraite

Note 16 – Information sur les parties liées

Note 17 – Coûts de restructuration

Note 18 – Contrat de vente significatif

Note 19 – Information sectorielle

Note 20 – Effectif moyen et rémunération

Note 21 – Exposition aux risques financiers

Note 22 – Evènements postérieurs à la clôture

Note 1 – PRESENTATION GENERALE ET CORRECTIONS APPORTEES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Informations relatives au Groupe

InfoVista S.A. est une société anonyme créée en 1995 et régie par les dispositions de la loi française. InfoVista S.A. est cotée sur le marché Eurolist d'Euronext Paris en France. Les états financiers consolidés ont fait l'objet d'un premier arrêté par le conseil d'administration du 19 septembre 2007. Suite à la découverte d'un accord parallèle confidentiel, le conseil d'administration a procédé à un nouvel arrêté des comptes modifiés le 7 novembre 2007 et a autorisé la publication des états financiers consolidés d'InfoVista S.A. pour l'exercice clos le 30 juin 2007. Ces états financiers seront soumis à l'approbation des actionnaires d'InfoVista S.A. lors de leur assemblée générale annuelle qui se tiendra le 18 décembre 2007.

Le Groupe a radié volontairement ses American Depositary Shares (« ADS », certificats américains de dépôt) du NASDAQ Global Market (le « NASDAQ »). Cette mesure a pris effet à la clôture du marché, le 20 février 2007. Le Groupe a pris cette décision compte tenu de la faiblesse des volumes d'ADS échangés et au vu de l'augmentation des coûts nécessaires pour assurer le maintien de la cotation de ses titres sur deux marchés, le NASDAQ et Euronext Paris (« Euronext »).

Nature de l'activité

InfoVista S.A. et ses filiales (le « Groupe ») est un éditeur de solutions logicielles de gestion de la qualité de services. Le Groupe conçoit, développe et commercialise des produits logiciels de haute technologie qui mesurent, analysent et génèrent des tableaux de bord sur la performance et la qualité des systèmes d'information : réseaux, serveurs et applications logicielles. Le Groupe propose également des services d'aide à l'installation, la mise en place, la formation des utilisateurs et la maintenance pour l'ensemble de ses produits. Le Groupe commercialise ses solutions principalement auprès d'opérateurs de télécommunication, de grands intégrateurs et de nouveaux prestataires de service (« Managed Service Providers »), mais également auprès de grandes entreprises. Le siège social du Groupe est situé aux Ulis, dans la banlieue de Paris, avec des filiales en Europe, Amérique et Asie.

Corrections apportées par le conseil d'administration du 7 novembre 2007 postérieurement au premier arrêté des comptes consolidés par le conseil d'administration du 19 septembre 2007

Découverte d'un accord parallèle confidentiel (« side letter »)

Le 17 octobre 2007, le Directeur Général Délégué du Groupe a découvert que les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2007 comprenaient un chiffre d'affaires significatif qui n'aurait pas dû être reconnu. Ce chiffre d'affaires a été comptabilisé sur la base d'une commande ferme et d'une lettre de certification dûment signés par un partenaire international réputé. Or, dans cette transaction, la commande et la lettre ont été indûment obtenus par le Senior Vice Président de la Société en charge des opérations de la région EMEA (Europe, Moyen Orient, Afrique) qui a dans le même temps signé un accord parallèle et confidentiel avec le partenaire précité, lui donnant le droit d'échanger ou de retourner les solutions vendues.

De ce fait, le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel au titre de l'exercice clos le 30 juin 2007, tels qu'issus des comptes consolidés ayant fait l'objet d'une approbation par le conseil d'administration le 19 septembre 2007, ont été subséquentement corrigés et diminués du même montant soit 1 104 milliers d'euros. En outre, les clients et comptes rattachés, produits constatés d'avance, et les réserves consolidées au 30 juin 2007 ont respectivement diminué de 1 398 milliers d'euros, 96 milliers d'euros, et 1 104 milliers d'euros et les autres actifs courants ont augmenté de 198 milliers d'euros.

Charge pour perte de valeur

En raison de la correction effectuée à la suite de la découverte de cet accord parallèle confidentiel, le conseil d'administration a dû le 7 novembre 2007 de nouveau arrêter les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2007, afin de pouvoir les soumettre à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire du 19 décembre 2007. Ainsi, le Groupe a dû prendre en compte les événements significatifs postérieurs à la clôture dont il avait connaissance.

En octobre 2007, de nouvelles informations relatives à la valorisation de l'investissement financier de Network Physics ont donné lieu à une dépréciation totale de celui-ci. De ce fait, la perte de valeur sur investissements financiers au titre de l'exercice clos le 30 juin 2007 et le solde des investissements financiers au 30 juin 2007, tels qu'issus des comptes consolidés ayant fait l'objet d'une arrêté par le conseil d'administration le 19 septembre 2007, ont respectivement augmenté et diminué de 377 milliers d'euros.

Note 2 – PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS

Bases de préparation des comptes consolidés annuels

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe au titre de l'exercice clos le 30 juin 2007 sont établis selon les normes comptables internationales (IFRS ou International Financial Reporting Standards) édictées par l'International Accounting Standard Board (IASB) applicables au 30 juin 2007, telles qu'approuvées par l'Union Européenne. Les comptes consolidés du Groupe sont établis en euro. Toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€000) sauf indication contraire.

Impact des nouvelles normes comptables

(a) Normes appliquées par anticipation par le Groupe

IFRS 7 « Informations à fournir sur les états financiers » : l'objectif de cette norme est de rassembler dans une nouvelle norme, après les avoir redéfinies, les règles de présentation de l'information financière relatives aux instruments financiers, tels que définis par la norme IAS 32 (International Accounting Standard) « Instruments financiers : informations à fournir et présentation » et IAS 39 « instruments financiers : comptabilisation et évaluation ». Le Groupe a décidé d'une application anticipée de la norme IFRS 7 au 1^{er} juillet 2005 au lieu du 1^{er} janvier 2007. L'amendement à la norme IAS 1 « Présentation des états financiers » prévoit la présentation d'informations qualitatives sur les objectifs, les principes et les processus des opérations impactant le capital social et la présentation d'informations quantitatives sur les éléments constituant le capital social.

(b) Normes, amendements et interprétations ne s'appliquant pas aux activités du Groupe

Le Groupe n'est pas concerné par :

- IFRIC 4, Déterminer si un accord contient un contrat de location
- IFRIC 8 : Champ d'application d'IFRS 2 : Paiement fondé sur des actions
- IFRIC 9 : Réévaluation des dérivés incorporés
- IFRS 4 : Contrats d'assurance

(c) Normes, amendements de normes et interprétations sans application par anticipation et obligatoires à partir du 1^{er} Juillet 2007

Les nouvelles normes ou interprétations suivantes n'ont pas été appliquées par anticipation par le Groupe :

- IFRIC 11 : IFRS 2 - Actions propres et transactions intra-groupe

Recours à des estimations

La préparation des comptes consolidés annuels conformément au cadre conceptuel des normes IFRS nécessite la prise en compte d'estimations et d'hypothèses par l'équipe de direction. L'utilisation de ces estimations et hypothèses est susceptible d'avoir un impact sur les montants comptabilisés des actifs, passifs, produits et charges ainsi que des informations figurant dans l'annexe. Les estimations et hypothèses élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes portent en particulier sur les provisions, les durées de vie probable des immobilisations corporelles et incorporelles, la détermination de la juste valeur des investissements financiers, le calcul de la charge relative aux paiements sur la base d'actions et la détermination du montant des impôts différés. La réalité peut toutefois s'avérer différente de ces estimations.

Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés incluent en intégration globale les comptes des sociétés dans lesquelles InfoVista S.A. exerce un contrôle exclusif. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux d'InfoVista S.A. et sur la base de méthodes comptables homogènes. Toutes les transactions et comptes réciproques entre les sociétés consolidées sont éliminés.

Le périmètre de consolidation au 30 juin 2007 est présenté ci-après :

Société	Pays	Pourcentage de contrôle et d'intérêt	Année d'entrée dans le périmètre	Méthode de consolidation
InfoVista SA	France	(Mère)	-	Intégration globale
InfoVista Corporation	Etats-Unis	100 %	1997	Intégration globale
InfoVista UK Ltd	Royaume-Uni	100 %	1999	Intégration globale
InfoVista GmbH	Allemagne	100 %	1999	Intégration globale
InfoVista AP Pte Ltd	Singapour	100 %	2000	Intégration globale
InfoVista IBE SA	Espagne	100 %	2001	Intégration globale
InfoVista SRL	Italie	100 %	2006	Intégration globale

Toutes les sociétés du Groupe qui ont été créées sont consolidées à compter de leur date de création. Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2007, la société InfoVista BNL a été liquidée.

Conversion des comptes des filiales étrangères et opérations en devises étrangères

La monnaie fonctionnelle des filiales étrangères consolidées est généralement la monnaie locale des pays dans lesquels elles sont implantées (à l'exception de la filiale anglaise qui utilise l'euro comme monnaie fonctionnelle).

Les actifs et passifs des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro, ont été convertis en utilisant les taux de change à la clôture de l'exercice, à l'exception des composants des capitaux propres, qui ont été convertis au cours historique. Les comptes de résultat sont convertis en utilisant les taux de change moyens de l'exercice ou de la période. Les écarts de change qui résultent de ce processus de conversion sont portés dans le poste « réserves de conversion » des capitaux propres consolidés.

Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur au moment de l'opération. A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les pertes et gains de change qui en résultent sont comptabilisés dans le poste « Gains (Pertes) net(te)s de change » du compte de résultat.

Les écarts de change liés aux éléments monétaires intragroupe pouvant être considérés comme faisant partie de l'investissement net à long terme dans une filiale sont inscrits en capitaux propres en « réserves de conversion ».

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le Groupe a retenu, dans l'application des principes comptables de reconnaissance du chiffre d'affaires selon la norme IAS 18 « Produit des activités ordinaires », des options compatibles avec les principes comptables américains définis par le Statement of Position (SOP) 97-2, « Software Revenue Recognition », émis par l'American Institute of Certified Public Accountants (AICPA).

Le chiffre d'affaires du Groupe provient de deux sources principales : les licences d'utilisation de logiciels et les ventes de prestations de services, qui comprennent la maintenance, le conseil et la formation. Les redevances provenant des licences vendues aux clients sont généralement comptabilisées en chiffre d'affaires seulement si (1) le Groupe signe un contrat ferme avec un client final, (2) le logiciel est livré (à condition qu'aucune obligation résiduelle importante ne subsiste à la charge du Groupe), (3) les risques et avantages importants inhérents à la propriété des licences ont été transférés à l'acheteur, (4) la créance qui en résulte sera en toute probabilité recouvrée, (5) le montant des redevances est fixe et peut être déterminé et (6) les coûts encourus ou à encourir en contrepartie de la transaction peuvent être évalués de façon fiables. Si un de ces six critères n'est pas rempli, la comptabilisation du chiffre d'affaires est différée

jusqu'à ce que tous les critères soient remplis. Le Groupe comptabilise les redevances des licences vendues par l'intermédiaire des revendeurs de la même manière que les ventes directes aux clients finaux. Néanmoins le Groupe a ajouté une procédure complémentaire dans laquelle il doit recevoir soit une copie du bon de commande entre le revendeur et le client final, soit une lettre du revendeur certifiant qu'il a bien vendu la licence à un client final nommé. Les redevances provenant des constructeurs d'équipement d'origine (OEM) sont comptabilisées soit à réception d'un rapport périodique des ventes réalisées au cours de cette période, soit à réception d'un bon de commande.

Les contrats de licence du Groupe ne contiennent généralement pas de clause d'acceptation. Si un contrat de licence contient une clause d'acceptation et qu'il existe une incertitude quant à l'acceptation du client, le Groupe ne comptabilise pas le chiffre d'affaires tant qu'il n'a pas reçu une acceptation écrite du client ou que la période contractuelle d'acceptation n'a pas expiré. De façon générale, le Groupe délivre électroniquement les logiciels aux clients et reconnaît les revenus de licences une fois que les codes d'accès ont été fournis pour télécharger le logiciel, considérant que tous les autres critères de reconnaissance du chiffre d'affaires ont été remplis.

Les contrats de vente de licence d'utilisation de logiciels contiennent généralement des prestations de maintenance pour une période initiale (en général douze mois). Le contrat de maintenance est généralement renouvelé par tacite reconduction pour une nouvelle période de 12 mois, sauf si le contrat est résilié par le client ou par le Groupe. Le paiement des prestations de maintenance est généralement effectué à l'avance et n'est pas remboursable. Les revenus provenant de la prestation de maintenance sont différés et comptabilisés linéairement sur la durée du contrat de maintenance.

La plupart des contrats de licence incluent des prestations de conseil, de formation et d'assistance. Les prestations de conseil prévues par ces contrats sont généralement comptabilisées distinctement du chiffre d'affaires des licences dans la mesure où ces prestations de services (1) ne sont pas essentielles au fonctionnement du logiciel, (2) pourraient être réalisées par d'autres prestataires, (3) n'incluent pas de modification ou de personnalisation significative du logiciel. Le chiffre d'affaires des prestations de conseil (temps passé par les consultants) est comptabilisé lorsque les services sont rendus. Le chiffre d'affaires des prestations de conseil au forfait est comptabilisé en fonction du degré d'avancement des prestations. Si le paiement des prestations de conseil est conditionné à l'acceptation du client, le chiffre d'affaires des prestations de conseil est comptabilisé à l'achèvement des prestations après réception de l'acceptation écrite du client. Si le chiffre d'affaires des prestations de conseil ne peut pas être comptabilisé distinctement de celui issu des licences d'utilisation de logiciel, alors le chiffre d'affaires total est reconnu en fonction du degré d'avancement des prestations ou à l'achèvement de celles-ci. Le chiffre d'affaires provenant des prestations de formation et autres services d'assistance est comptabilisé au fur et à mesure que les prestations sont réalisées.

Ces méthodes de comptabilisation des prestations de maintenance et des autres services sont identiques quel que soit le canal de ventes utilisé. Les clients finaux ont un contrat de service soit uniquement avec le Groupe, soit uniquement avec les revendeurs. Le Groupe comptabilise les refacturations de débours aux clients en prestations de services au cours de la même période que celle où les débours sont comptabilisés en charges.

Dans le cas d'arrangements comprenant des licences, des prestations de maintenance et/ou d'autres services, le Groupe applique la méthode résiduelle telle que définie par SOP 97-2 pour comptabiliser le chiffre d'affaires relatif à chaque élément de l'arrangement. Cette méthode consiste à différer la juste valeur de chaque élément non livré et à allouer le montant résiduel de l'arrangement aux éléments qui ont été livrés. Ainsi, la juste valeur de la prestation de maintenance correspond au prix constaté lors du renouvellement des contrats de maintenance et la juste valeur des prestations de service est déterminée à partir des taux de facturation utilisés lorsque ces prestations sont vendues séparément.

Les redevances de licences et les prestations de services qui ont été prépayées ou facturées mais qui n'ont pas encore été comptabilisées en revenus sont comptabilisées en produits constatés d'avance.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels acquis pour l'usage interne du Groupe, des actifs incorporels identifiables (savoir faire technologique) évalués dans le cadre d'opérations de regroupement d'entreprises et des droits liés à l'utilisation de licences de logiciels. Les droits liés à l'utilisation de licences correspondent à des licences temporaires sur des logiciels développés par des tiers et que le Groupe intègre dans ses propres produits.

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé suivant la méthode linéaire sur les durées d'utilité estimées suivantes :

Logiciels	3 ans
Actifs incorporels identifiés	4 ans

Les amortissements des logiciels sont alloués par effectif dans les postes de charges opérationnelles au compte de résultat.

Les droits liés à l'utilisation de licences sont amortis en prenant le plus élevé des deux montants suivants : (1) l'amortissement calculé linéairement sur la durée de vie économique des droits qui varie selon les licences entre deux et huit ans ou (2) l'amortissement, calculé proportionnellement aux chiffres d'affaires prévisionnels sur la période de concession des droits. Les amortissements des droits de licences sont comptabilisés au compte de résultat en « coût des ventes ».

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations :

Installations générales et agencements	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Mobilier et matériels divers	10 ans

Les installations générales et agencements sont amortis sur leur durée probable d'utilisation, évaluée à dix ans ou sur la durée du bail restant si celle-ci est inférieure. Les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés en charges à la réalisation de ces prestations. Quand des immobilisations sont cédées ou mises hors service, le gain ou la perte est comptabilisé en résultat opérationnel. Les amortissements correspondant à ces immobilisations sont alloués par effectif dans les postes de charges opérationnelles au compte de résultat.

Frais de recherche et développement de logiciels destinés à la vente

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. Les dépenses de développement sont immobilisées lorsque le Groupe peut démontrer que tous les critères suivants sont réunis : 1) la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente, 2) son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre, 3) sa capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle, 4) la façon dont cet actif générera des avantages économiques futurs probables, 5) la disponibilité des ressources appropriées pour achever, utiliser ou vendre le développement, et 6) la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses engagées au titre du projet de développement.

La faisabilité technique des logiciels développés par le Groupe n'est généralement établie qu'à la finalisation d'un prototype. Par conséquent, le délai est assez court entre l'établissement de la faisabilité technique et la commercialisation de logiciels, et les frais susceptibles d'être immobilisés ne sont pas significatifs. Les frais de recherche et développement sont donc comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les frais de recherche et développement sont principalement composés des charges de personnel associées au développement de logiciel, de la dépréciation de logiciels et matériels informatiques et de tout achat de technologie externe utilisée pour les projets de développement et qui ne répond pas aux six critères de capitalisation décrits ci-dessus. Les droits liés à l'utilisation de licences de logiciels développés par des tiers et que le Groupe intègre dans ses propres produits sont immobilisés lorsque ces acquisitions répondent aux critères d'immobilisation. Les amortissements de ces immobilisations incorporelles sont enregistrés en coûts des ventes de licences.

Tests de valorisation des immobilisations

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « dépréciation d'actifs », la valeur des immobilisations corporelles et incorporelles fait l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il existe des facteurs internes ou externes montrant que l'un de ces actifs a perdu de la valeur. Lorsque de tels facteurs existent, le Groupe calcule la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. La valeur recouvrable est déterminée comme étant la

valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité de l'actif, ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient, si l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs, est établie selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés. Si la valeur ainsi évaluée se révèle inférieure à la valeur nette comptable, le Groupe comptabilise une dépréciation exceptionnelle égale à la différence entre la valeur nette comptable du bien et sa valeur recouvrable.

Investissements financiers

Les investissements du Groupe dans des entités dans lesquelles le Groupe n'a pas d'influence notable sont initialement comptabilisés à leur juste valeur qui est généralement le coût d'acquisition. Ces investissements financiers sont considérés comme des actifs financiers disponibles à la vente et sont ensuite mesurés à leur juste valeur à chaque date de clôture. Les gains et pertes latents sont comptabilisés directement en capitaux propres dans le compte « réserves de réévaluation ». Les investissements financiers dans des entités dans lesquelles le Groupe n'a pas d'influence notable, mais qui ne sont pas cotées sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de manière fiable, sont évalués au coût d'acquisition.

A chaque date de clôture, le Groupe apprécie s'il existe une indication objective de dépréciation d'un investissement financier. Si une telle indication existe, le Groupe réalise un test de dépréciation et, le cas échéant, constate une dépréciation pour diminution de juste valeur par le biais du compte de résultat.

Créances clients et comptes rattachés

Les créances commerciales sont enregistrées pour leur montant nominal. Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées lorsqu'il existe des éléments objectifs indiquant que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer ces créances. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Autres actifs courants

Les autres actifs courants correspondent aux autres actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Placements financiers

Le Groupe s'est constitué un portefeuille de Sociétés d'Investissement à Capital Variable (SICAV) et de Fonds Commun de Placement (FCP) monétaires dans l'objectif d'optimiser la liquidité de ses placements. Ces actifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés en « placements financiers ».

Les placements financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les gains et pertes latents sur ces placements détenus à des fins de transaction sont comptabilisés en « produits financiers ou charges financières ». Les actifs financiers disponibles à la vente sont mesurés à leur juste valeur. Ces gains et pertes latents sont comptabilisés directement en capitaux propres dans le compte « réserves de réévaluation ». Les ventes de placements financiers sont comptabilisées selon la méthode du « premier entré, premier sorti ».

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le Groupe considère comme équivalents de trésorerie les placements liquides ayant une échéance de trois mois au plus à la date d'acquisition, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie. Les équivalents de trésorerie sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture. Les variations de valeur sont enregistrées en « produits financiers ».

Actions propres

Les actions propres sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont comptabilisées en déduction des capitaux propres. Les ventes d'actions propres sont comptabilisées selon la méthode du « premier entré, premier sorti ». Les plus et moins-values de cession sont comptabilisées directement en capitaux propres dans le compte « primes liées au capital » pour leur montant net d'impôt.

Paiement sur la base d'actions

En application de la norme IFRS 2 « Paiement sur la base d'actions », le Groupe comptabilise une charge pour les avantages consentis aux salariés du Groupe dans le cadre de plans d'options de souscription ou d'achat d'actions, en contrepartie du compte « primes liées au capital » pour les transactions dénouées par remise d'actions. Le Groupe applique la norme IFRS 2 aux options de souscription et d'achat d'actions et aux BSA attribués après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1er janvier 2005.

La juste valeur des instruments octroyés est calculée à la date d'attribution et la charge correspondante est étalée sur la durée d'acquisition des droits en tenant compte de plusieurs paramètres, tels que le prix d'exercice de l'option ou du BSA, le cours de l'action InfoVista à la date d'attribution, la volatilité attendue de l'action, le taux de dividende attendu, le taux d'intérêt sans risque et la durée de vie estimée de l'option ou du BSA. Le modèle de valorisation des options et des BSA utilisé est le modèle binomial. La charge est allouée aux différents postes du compte de résultat suivant le département d'affectation du bénéficiaire selon les mêmes principes que pour l'allocation des autres charges de personnel.

En fonction des hypothèses de rotation du personnel, le Groupe fait une estimation du nombre d'options et de BSA qui deviendront exerçables, afin de ne comptabiliser une charge que pour les options et les BSA dont l'acquisition du droit est attendue. A chaque arrêté comptable, ce nombre est ajusté en fonction des révisions d'estimation et du nombre d'options finalement acquis. La charge est ensuite ajustée en conséquence.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour mettre fin à l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées sur la base d'un taux avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques au passif. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme un coût d'emprunt en charges financières. Les provisions sont incluses en « passifs non courants » pour la part à long terme et en « passifs courants » pour la part à court terme.

Autres passifs courants

Les autres passifs courants correspondent aux autres passifs devant être réglés ou négociés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Contrats de location

Les contrats de location d'actifs aux termes desquels le Groupe conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en contrats de location-financement. Les actifs ainsi loués sont capitalisés au début du contrat à la valeur la plus faible entre leur juste valeur et la valeur actualisée des paiements minima au titre de la location. Les actifs acquis dans le cadre de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité ou sur la durée du contrat si celle-ci est plus courte.

Les contrats de location aux termes desquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en contrats de location simple.

Impôts

La charge d'impôt incluse dans la détermination du résultat net de l'exercice est égale au montant total des impôts courants et des impôts différés.

Des impôts différés sont constatés, en utilisant la méthode du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre les valeurs comptables des actifs et des passifs figurant au bilan consolidé et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux reportables. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base

des taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture. Les actifs d'impôts différés sont constatés lorsqu'il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé.

L'impôt exigible et différé est directement comptabilisé dans les capitaux propres si l'impôt concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement dans les capitaux propres. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale. Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Résultat par action

Le Groupe calcule un résultat net par action de base et dilué, soit respectivement sans prise en compte et avec prise en compte de l'effet dilutif des options et des bons de souscription d'actions. Le résultat net par action de base est calculé en divisant le résultat net de la période par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le résultat net par action dilué est calculé en divisant le résultat net de la période par la moyenne pondérée du nombre de titres en circulation. Les titres sont composés des actions et des titres potentiels. Les titres potentiels correspondent aux options et aux bons de souscription d'actions potentiellement exerçables dont le prix d'exercice est inférieur à la moyenne du cours de bourse sur la période et sont pris en compte comme s'ils avaient été exercés. Les titres potentiels sont valorisés selon la méthode du « rachat d'actions » au prix de marché moyen de la période. Selon cette méthode, le prix d'émission total de ces titres potentiels inclut la juste valeur des services à fournir au Groupe dans le futur dans le cadre des plans d'options et de bons de souscription d'actions. Lorsque le résultat net par action de base est négatif, le résultat net par action dilué est égal au résultat net de base par action. Les actions propres portées en diminution des capitaux propres consolidés ne sont pas prises en compte dans le calcul des résultats par action.

Juste valeur

Aux 30 juin 2007 et 2006, les valeurs d'inventaire des actifs et passifs tels que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements financiers, les créances clients et fournisseurs, et les autres créances et autres dettes d'opérationnelles, étaient proches de leurs valeurs de marché, principalement en raison de leurs échéances à court terme.

Note 3 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont constituées des éléments suivants :

Valeur brute	Soldes au 30 juin 2006	Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Effet de change	Soldes au 30 juin 2007
Logiciels acquis	€ 1 168	€ 161	€ (8)	€ (3)	€ 1 318
Droits liés à l'utilisation de logiciels	2 923	-	(190)	-	2 733
Total	€ 4 091	€ 161	€ (198)	€ (3)	€ 4 051

Amortissements	Soldes au 30 juin 2006	Dotations	Reprises	Effet de change	Soldes au 30 juin 2007
Logiciels acquis	€ 930	€ 144	€ -	€ (10)	€ 1 064
Droits liés à l'utilisation de logiciels	1 551	358	(190)	-	1 719
Total	€ 2 481	€ 502	€ (190)	€ (10)	€ 2 783

Valeur nette comptable	€ 1 610	€ (341)	€ (8)	€ 7	€ 1 268
-------------------------------	----------------	----------------	--------------	------------	----------------

Parmi les droits liés à l'utilisation des logiciels acquis, figurent des droits acquis auprès de Progress Software (Objectstore) pour une valeur nette comptable de respectivement 917 et 1 121 milliers d'euros au 30 juin 2007 et 2006.

Ces droits restent à amortir sur une durée de trois ans et demi au 30 juin 2007, et sont utilisés dans le cadre de ventes de produits VistaFoundation.

Valeur brute	Soldes au 30 juin 2005	Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Effet de change	Soldes au 30 juin 2006
Logiciels acquis	€ 1 330	€ 261	€ (415)	€ (8)	€ 1 168
Droits liés à l'utilisation de logiciels	2 094	829	-	-	2 923
Total	€ 3 424	€ 1 090	€ (415)	€ (8)	€ 4 091

Amortissements	Soldes au 30 juin 2005	Dotations	Reprises	Effet de change	Soldes au 30 juin 2006
Logiciels acquis	€ 1 223	€ 113	€ (398)	€ (8)	€ 930
Droits liés à l'utilisation de logiciels	1 186	365	-	-	1 551
Total	€ 2 409	€ 478	€ (398)	€ (8)	€ 2 481

Valeur nette comptable	€ 1 015	€ 612	€ (17)	€ -	€ 1 610
-------------------------------	----------------	--------------	---------------	------------	----------------

Note 4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont constituées des éléments suivants :

Valeur brute	Soldes au 30 juin 2006	Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Reclassements	Effet de change	Soldes au 30 juin 2007
Installations générales et agencements	€ 1 271	€ 230	€ (72)	€ (10)	€ (25)	€ 1 394
Matériel informatique	3 094	603	(459)	9	(37)	3 210
Mobilier et matériel divers	785	7	(109)	2	(22)	663
Total	€ 5 150	€ 840	€ (640)	€ 1	€ (84)	€ 5 267

Amortissements	Soldes au 30 juin 2006	Dotations	Reprises	Reclassements	Effet de change	Soldes au 30 juin 2007
Installations générales et agencements	€ 747	€ 268	€ (72)	€ -	€ (18)	€ 925
Matériel informatique	2 112	398	(425)	-	(32)	2 053
Mobilier et matériel divers	420	71	(85)	2	(6)	402
Total	€ 3 279	€ 737	€ (582)	€ 2	€ (56)	€ 3 380

Valeur nette comptable	€ 1 871	€ 103	€ (58)	€ (1)	€ (28)	€ 1 887
-------------------------------	----------------	--------------	---------------	--------------	---------------	----------------

Au cours des exercices clos les 30 juin 2007 et 2006, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée. Par ailleurs, au cours de ces mêmes exercices, il n'y a pas eu de financement d'équipement par des contrats de location financement significatifs.

Valeur brute	Soldes au 30 juin 2005	Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Effet de change	Soldes au 30 juin 2006
Installations générales et agencements	€ 1 135	€ 160	€ -	€ (24)	€ 1 271
Matériel informatique	3 101	328	(310)	(25)	3 094
Mobilier et matériel divers	789	61	(45)	(20)	785
Total	€ 5 025	€ 549	€ (355)	€ (69)	€ 5 150

Amortissements	Soldes au 30 juin 2005	Dotations	Reprises	Effet de change	Soldes au 30 juin 2006
Installations générales et agencements	€ 616	€ 144	€ -	€ (13)	€ 747
Matériel informatique	1 948	484	(303)	(17)	2 112
Mobilier et matériel divers	368	81	(24)	(5)	420
Total	€ 2 932	€ 709	€ (327)	€ (35)	€ 3 279
Valeur nette comptable	€ 2 093	€ (160)	€ (28)	€ (34)	€ 1 871

Note 5 – INVESTISSEMENTS FINANCIERS

Aux 30 juin 2007 et 2006, les investissements financiers, s'élèvent en valeur brute, à respectivement 1 477 milliers d'euros et 1 340 milliers d'euros. Au 30 juin 2007, ces investissements correspondent aux actions préférentielles de la société non cotée Network Physics pour 1 340 milliers d'euros ainsi qu'à un prêt consenti à cette même société pour 137 milliers d'euros. Cette société basée aux Etats-Unis est un éditeur de logiciels et d'équipements informatiques. Au 30 juin 2007, le Groupe détient environ 4 % des actions ayant droit de vote de Network Physics.

La Direction revoit régulièrement la progression et la performance financière de Network Physics ainsi que les projections budgétaires et autres informations prospectives. Depuis l'investissement initial de la Société, Network Physics continue de générer des pertes et de consommer de la trésorerie sur ses opérations d'exploitation. Au cours du second semestre de l'exercice clos le 30 juin 2007, la performance financière de la société a nécessité une augmentation significative de son endettement et une réorganisation de ses opérations. Au 30 juin 2007, la Direction a conclu qu'une perte de valeur de ses titres de participation devait être constatée.

En octobre 2007, Network Physics a vendu la plupart de ses actifs à un tiers pour un montant de 10 millions de dollars américains, ce qui représente un montant inférieur à ses passifs. De ce fait, les titres détenus doivent être déprécié en totalité et le prêt consenti à Network Physics ne sera probablement pas remboursé. En conséquence, le Groupe a constaté, au 30 juin 2007, une provision pour dépréciation à hauteur de l'intégralité de ses investissements dans Network Physics soit 1 477 milliers d'euros.

Aux 30 juin 2007 et 2006, la valeur nette comptable de l'investissement financier Network Physics est respectivement nulle et de 1 340 milliers d'euros.

Note 6 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les clients et comptes rattachés sont constitués des éléments suivants :

	Au 30 juin	
	2007	2006
Clients et comptes rattachés	€ 10 123	€ 11 157
Provisions sur créances clients	(345)	(243)

Total	€ 9 778 € 10 914
--------------	-------------------------

Le tableau ci-dessous décrit les mouvements concernant les provisions sur créances clients :

	Solde début de période	Dotations de l'exercice	Reprises pour consommation	Reprises sans objet	Effet de change	Solde fin de période
Exercice 2006	€ 253 €	49 €	(47) €	(10) €	(2) €	243
Exercice 2007	€ 243 €	264 €	(102) €	(56) €	(4) €	345

L'analyse des créances clients échues en montant net de provisions sur créances clients est résumée ci-après :

	Total	Non échues	Echéances			
			< 30 jours	31 – 60 jours	61 - 90 jours	91 – 180 jours
Au 30 juin 2006	€ 10 914 €	7 827 €	965 €	553 €	899 €	670
Au 30 juin 2007	€ 9 778 €	5 123 €	1 574 €	1 372 €	1 053 €	656

Note 7 – AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants sont constitués des éléments suivants :

	Au 30 juin	
	2007	2006
Charges constatées d'avance	€ 759 €	690
Taxes sur la valeur ajoutée	770	1 173
Autres	51	142
Total autres actifs courants	€ 1 580 €	2 005

Les charges constatées d'avance correspondent principalement à des paiements en avance de loyers de bureaux, à des abonnements annuels et à des primes d'assurance liées à des contrats de maintenance avec des tiers à la fois en interne et pour les logiciels commercialisés.

Note 8 – PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants sont constitués des éléments suivants :

	Au 30 juin	
	2007	2006
Produits constatés d'avance non courants	€ 851 €	-
Autres dettes non courantes	184	225
Total passifs non courants	€ 1 035 €	225

Les autres dettes non courantes correspondent principalement à des provisions sur les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite (Voir note 15). Au 30 juin 2007, les produits constatés d'avance non courants sont dus à une facturation de contrats de maintenance d'une durée de prestations de services supérieure à douze mois.

Note 9 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Politique et objectifs de financement et de gestion de la trésorerie et placements financiers

Les objectifs de financement du Groupe par ordre de priorité sont les suivants: 1) une liquidité suffisante pour permettre de répondre aux besoins opérationnels, 2) limiter le risque sur la valeur nominale, 3) diversifier le risque, et 4) optimiser la performance. La direction financière du Groupe cherche à investir un montant maximum de trésorerie disponible dans des équivalents de trésorerie et des placements financiers. Le Groupe maintient une trésorerie suffisante pour répondre à ses obligations financières à court et moyen terme. Tous les équivalents de trésorerie et placements financiers sont détenus dans des établissements financiers situés en Europe, aux Etats Unis, Singapour, Japon et/ou Australie. Le portefeuille se limite aux types d'investissements suivants : les placements émis ou garantis par les gouvernements locaux ou leurs agences ; les obligations bancaires ; les titres de créances négociables, dont les certificats de dépôts et les billets de trésorerie ; et autres obligations court terme, ainsi que les SICAV et FCP monétaires.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se détaillent comme suit :

	Au 30 juin	
	2007	2006
Comptes courants bancaires	€ 4 488	€ 5 078
Equivalents de trésorerie	2 864	6 956
Total trésorerie et équivalent de trésorerie	€ 7 352	€ 12 034

Les équivalents de trésorerie sont essentiellement constitués de certificats de dépôts et d'investissements à caractère monétaires. Pour les exercices clos les 30 juin 2007 et 2006, les produits financiers liés à la trésorerie et équivalents de trésorerie ont été respectivement de 217 milliers d'euros et 149 milliers d'euros et sont inclus en « produits financiers » au compte de résultat. Le taux moyen de rémunération de la trésorerie et équivalents de trésorerie s'élève à 4,3% pour l'exercice clos le 30 juin 2007.

Au 30 juin 2007, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont libellés principalement en euros, dollars américains, dollars singapouriens et autres devises pour un montant en euros ou équivalent en euros respectivement de 2 450 milliers d'euros, 3 055 milliers d'euros, 1 799 milliers d'euros et 48 milliers d'euros. Au 30 juin 2006, équivalents de trésorerie et placements financiers sont libellés principalement en euros, dollars américains, dollars singapouriens et autres devises pour un montant en euros ou équivalent en euros respectivement de 1 818 milliers d'euros, 6 634 milliers d'euros, 3 544 milliers d'euros et 38 milliers d'euros. La maturité de la trésorerie et équivalents de trésorerie est inférieure à trois mois. Les comptes courants bancaires ne sont généralement pas rémunérés. Le Groupe a mis en place des mesures clés de contrôle interne pour le suivi et la gestion de sa trésorerie dont le rapprochement bancaire mensuel des comptes bancaires ainsi qu'un système de double signature sur les paiements.

Placements financiers

Les placements financiers se détaillent comme suit :

	Au 30 juin 2007			Au 30 juin 2006		
	Détenus à des fins de transactions	Disponibles à la vente	Total	Détenus à des fins de transactions	Disponibles à la vente	Total
FCP monétaires dynamiques	€ 23 552	€ -	€ 23 552	€ 14 114	€ -	€ 14 114
Autres FCP monétaires	5 358	-	5 358	12 056	-	12 056
Total placements financiers	€ 28 910	€ -	€ 28 910	€ 26 170	€ -	€ 26 170

Les gains réalisés sur les placements financiers ont été enregistrés pour respectivement 767 milliers d'euros et 559 milliers d'euros en produits financiers au titre des exercices clos le 30 juin 2007 et 2006. Aux 30 juin 2007 et 2006, le Groupe n'a pas de plus ou moins-values latentes significatives sur ses placements financiers qui sont libellés en euros. Le taux moyen de rémunération des placements financiers s'élève à 3,0% pour l'exercice clos le 30 juin 2007. La maturité des placements financiers est généralement inférieure à trois mois.

Note 10 – CAPITAL ET PRIMES LIEES AU CAPITAL

Capital

Aux 30 juin 2007 et 2006, le nombre d'actions émises et autorisées s'élève à respectivement 19 727 376 et 19 527 564. Aux 30 juin 2007 et 2006, le nombre d'actions en circulation s'élève à respectivement 18 634 286 et 18 343 443. La valeur nominale de l'action est de 0,54 euro. Les opérations sur le capital figurent distinctement dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

Les objectifs du Groupe dans la gestion de son capital sont :

- de maintenir l'exploitation du Groupe dans le but de fournir un retour sur capital aux actionnaires ainsi que des bénéfices aux autres intervenants, et
- de fournir aux actionnaires une profitabilité satisfaisante en ajustant les prix des produits et services en fonction du niveau de risque.

Le Groupe gère la structure de son capital et fait les ajustements nécessaires en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque de ses principaux actifs. Dans le but de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut payer des dividendes aux actionnaires, retourner du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions, et acheter ou vendre ses propres actions.

Actions propres

Aux 30 juin 2007 et 2006, le Groupe détenait respectivement 1 093 090 et 1 184 121 de ses propres actions pour de multiples objectifs. Aux 30 juin 2007 et 2006, le Groupe détenait respectivement 25 742 et 64 176 de ses propres actions en rapport avec un contrat de liquidité signé avec un établissement bancaire en juin 2005.

Les opérations d'achat et de vente d'actions InfoVista par le Groupe figurent distinctement dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

Droits préférentiels de souscription

Les actionnaires disposent d'un droit préférentiel de souscription lors de chaque augmentation de capital, au prorata de leur participation. Les actionnaires peuvent renoncer à ce droit sous certaines conditions lors d'une Assemblée Générale extraordinaire. En l'absence de renonciation préalable, les droits préférentiels sont négociables pendant la période de souscription.

Dividendes

Des dividendes peuvent être distribués par prélèvement sur les réserves en conformité avec les dispositions de la loi française et les Statuts de la Société. InfoVista S.A. n'a distribué aucun dividende depuis sa création. Le report à nouveau et les autres réserves distribuables dans les comptes sociaux s'élèvent à un montant négatif d'environ 44 millions d'euros au 30 juin 2007 avant affectation du résultat de l'exercice. Toute distribution de dividende serait effectuée en euros.

Plans d'options de souscription et d'achat d'actions

Le Groupe a mis en place trois plans d'options de souscription d'actions, "Plan 1999", "Plan 2000" et "Plan 2001", et quatre plans d'options d'achat d'actions, "Plan 2003", "Plan 2004", "Plan 2005" et "Plan 2006", en vertu desquels des options de souscription et d'achat d'actions peuvent ou ont pu être attribuées à des membres du personnel du Groupe, leur permettant d'acquérir un nombre déterminé d'actions à un prix fixé par le Conseil d'Administration. Ce prix n'est généralement pas inférieur à la valeur de marché de l'action InfoVista à la date de l'attribution.

Les plans 1999, 2000 et 2001 permettaient au conseil d'administration d'attribuer, pendant une période de cinq ans à compter de la date d'autorisation de l'assemblée, (le 09 avril 1999 pour le plan 1999, les 09 décembre 1999 et 11 mai 2000 pour le plan 2000 et le 18 décembre 2000 pour le plan 2001), des options ouvrant droit à la souscription de respectivement 1 126 000, 750 000 et 2 000 000 actions. Les Plans 1999, 2000 et 2001 ne permettent plus à la date du 30 juin 2007 de nouvelles attributions. Les options de souscription d'actions ainsi octroyées sont généralement assorties d'un délai d'acquisition progressif de trois ans par tranche de 25 % au bout d'un an, deux ans, deux ans et demi et trois ans. Les options attribuées en vertu des plans 1999 et 2000 expirent huit ans après leur date d'attribution ; les options attribuées en vertu du plan 2001 expirent dix ans après leur date d'attribution.

Le 19 août 2003, dans le cadre du Plan 2000, le Conseil d'Administration a modifié la durée d'acquisition des droits pour 330 830 actions attribuées à sept personnes; ces options sont désormais exerçables par tranche de 25% dès la fin de chaque trimestre pour lequel les résultats du Groupe atteindront ou dépasseront le seuil de rentabilité, c'est-à-dire le « résultat net ajusté », ou, à défaut d'atteindre ou de dépasser ce seuil, dans les conditions normalement prévues par le Plan 2000. Aux 30 juin 2007 et 2006, il subsistait 223 313 de ces options et toutes ces options étaient exerçables immédiatement.

Le Plan 2003, comporte les mêmes caractéristiques que celles du Plan 2001 et ouvre le droit à l'achat de 300 000 actions. Le plan 2003 a expiré, de sorte qu'aucune attribution ne peut plus être faite au titre de ce plan.

Le Plan 2004 permet au conseil d'administration d'attribuer, pendant une période de trois ans et deux mois à compter de la date d'autorisation de l'assemblée le 15 décembre 2003, des options ouvrant droit à l'achat de 480 000 actions. Les autres termes et conditions applicables à ces options sont similaires à ceux du Plan 2001. Le Plan 2004 a été annulé lors de la mise en place du Plan 2006, de sorte qu'aucune attribution ne peut plus être faite au titre du Plan 2004.

Le Plan 2005 permet au conseil d'administration d'attribuer, pendant une période de trois ans et deux mois à compter de la date d'autorisation de l'assemblée, des options ouvrant droit à l'achat de 360 000 actions. Les options d'achat octroyées à des membres du personnel d'entités françaises du Groupe sont généralement exerçables en totalité quatre ans après la date de leur attribution. Les options d'achat octroyées à des membres du personnel d'entités non-françaises du Groupe sont généralement assorties d'un délai d'acquisition progressif de trois ans par tranche de 25 % au bout d'un an, deux ans, deux ans et demi et trois ans. Les options attribuées en vertu du plan 2005 expirent dix ans après leur date d'attribution. Le Plan 2005 a été annulé lors de la mise en place du Plan 2006, de sorte qu'aucune attribution ne peut plus être faite au titre du Plan 2005.

Le Plan 2006 permet au conseil d'administration d'attribuer, pendant une période de trois ans et deux mois à compter de la date d'autorisation de l'assemblée le 15 décembre 2006, des options ouvrant droit à l'achat de 244 300 actions. Les autres termes et conditions applicables à ces options sont similaires à ceux du Plan 2005.

L'état récapitulatif des différents plans d'options de souscription et d'achat d'actions se présente comme suit :

	Options de souscription d'actions		Options d'achat d'actions	
	Nombre d'actions pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'actions pouvant être achetées	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au 1^{er} juillet 2005	3 003 726	€ 3,22	646 140	€ 3,34
Attribuées	22 500	€ 5,03	217 500	€ 5,20
Annulées	(145 871)	€ 4,64	(19 400)	€ 3,97
Exercées	(771 595)	€ 2,53	(19 895)	€ 2,29
Solde au 30 juin 2006	2 108 760	€ 3,40	824 345	€ 3,84
Attribuées	-	€ -	110 000	€ 5,49
Annulées	(38 125)	€ 7,31	(179 418)	€ 4,83
Exercées	(899 812)	€ 2,78	(52 597)	€ 4,28
Solde au 30 juin 2007	1 170 823	€ 3,75	702 330	€ 3,81

Au 30 juin 2007, il ne restait aucune option de souscription et 154 300 options d'achat d'actions attribuables par le conseil d'administration. Au 30 juin 2007, seul le Plan 2006 est susceptible de faire l'objet de nouvelles attributions

Le tableau ci-dessous récapitule les données concernant les options de souscription et d'achat ouvertes et non encore levées selon les plans d'options existants au 30 juin 2007 :

Prix d'exercice des options par tranche	Nombre d'actions	Durée de vie moyenne pondérée résiduelle (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	
			Ouvertes	Dont exerçables immédiatement
De 1,01 € à 2,00 €	240 650	4,70	€ 1,71	€ 1,71
De 2,01 € à 3,00 €	773 378	4,87	€ 2,37	€ 2,37
De 3,01 € à 4,00 €	310 800	6,82	€ 3,63	€ 3,65
De 4,01 € à 5,00 €	291 825	6,21	€ 4,46	€ 4,47
Au-delà de 5,00 €	256 500	6,98	€ 8,28	€ 12,53
Total	1 873 153	5,67	€ 3,63	€ 3,42

Bons de souscription d'actions

L'état récapitulatif des différentes attributions de bons de souscription d'actions se présente comme suit :

	Série E BSA	Série F BSA	Total BSA	Total actions pouvant être émises
Au 1^{er} juillet 2005	115 624	140 624	256 248	256 248
Attribuées	-	-	0	0
Annulées	-	-	0	0
Exercées	(90 624)	(140 624)	(231 248)	(231 248)
Au 30 juin 2006	25 000	0	25 000	25 000
Attribuées	-	-	0	0
Annulées	(25 000)	-	(25 000)	(25 000)
Exercées	-	-	0	0
Au 30 juin 2007	0	0	0	0

Au 30 juin 2007, il ne restait aucun bon de souscription d'actions attribuable par le Conseil d'administration.

Suite à l'autorisation de l'Assemblée Générale en date du 13 décembre 2001, le Groupe a émis le 7 février 2002 140 624 bons de souscription d'actions (« série E») (sur les 195 624 bons autorisés) au bénéfice de six administrateurs d'InfoVista SA, d'un administrateur de sa filiale InfoVista (Asia-Pacific) Pte Ltd et des membres de l'Advisory Committee d'InfoVista (Asia-Pacific) Pte Ltd, pour un prix global de 6 milliers d'euros. Ces bons de souscription d'actions ouvraient droit à la souscription du même nombre d'actions ordinaires, au prix de 4,31 € par action. Les bons pouvaient être exercés progressivement selon le calendrier suivant : jusqu'à un tiers à compter de la date d'émission, jusqu'à deux tiers à compter de la date anniversaire de la date d'émission et en totalité à compter du deuxième anniversaire de la date d'émission. Les bons valablement émis ont expiré le 6 février 2007.

Suite à l'autorisation de l'Assemblée Générale en date du 5 décembre 2002, le Groupe a émis le 10 février 2003 165 624 bons de souscription d'actions (« série F») (sur les 190 624 bons autorisés). Ces bons ont été émis au bénéfice de sept administrateurs d'InfoVista SA, pour un prix global de 3 milliers d'euros. Ils ouvraient droit à la souscription du même nombre d'actions ordinaires, au prix de 1,52 € par action. Les bons pouvaient être exercés progressivement selon le calendrier suivant : jusqu'à un tiers à compter de la date d'émission, jusqu'à deux tiers à compter de la date anniversaire de la date d'émission et en totalité à compter du deuxième anniversaire de la date d'émission. Les bons valablement émis expireront le 9 février 2008.

Valeur des options et des bons de souscription d'actions attribués

Conformément à la norme IFRS 2, seules les attributions d'options et de bons de souscription d'actions effectuées après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1er janvier 2005 sont évaluées et comptabilisées. La charge de personnel comptabilisée au titre des attributions d'options et bons de souscription d'actions s'élève respectivement à 560 milliers d'euros et 1 058 milliers d'euros pour les exercices clos les 30 juin 2007 et 2006. Cette charge a été allouée aux différents postes du compte de résultat suivant le département d'affectation du bénéficiaire selon les mêmes principes que pour l'allocation des autres charges de personnel. Au 30 juin 2007, la charge totale non encore reconnue liée aux stocks options attribués représente 180 milliers d'euros et sera amortie sur une durée de quatre années jusqu'au 30 juin 2011.

Au cours des exercices clos le 30 juin 2007 et 2006, les justes valeurs moyennes pondérées des options attribuées s'élevaient respectivement à € 1,80 et € 2,08 par option. La juste valeur des options attribuées pendant les exercices est déterminée selon la méthode binomiale avec les hypothèses suivantes :

Hypothèses pondérées:	Exercice clos le 30 juin 2007	Exercice clos le 30 juin 2006
Durée de vie estimée (ans)	6.4	6.0
Taux d'intérêt sans risque	4.46%	3.57%
Volatilité attendue	40.00%	40.00%
Taux de dividende attendu	N/A	N/A

Le taux de dividende à zéro est basé sur le fait que le Groupe n'a jamais payé de dividendes, et n'a pas à ce jour, l'intention de le faire. La volatilité attendue est basée sur une volatilité historique des actions. Le Groupe utilise des données historiques pour estimer la date d'exercice des options et la date de départ des salariés dans le modèle d'évaluation. Des groupes d'employés différents aux comportements d'exercices historiques semblables sont considérés séparément pour l'évaluation. Le taux d'intérêt sans risque utilisé est l'Iboxx 5-7. Ce taux est basé sur une période qui correspond à la durée de vie estimée des options et bons de souscription d'actions. En fonction de l'historique des annulations des options avant exercice, le Groupe a estimé un taux d'annulation de 10 % pour les options et bon de souscription d'actions au cours des exercices clos les 30 juin 2007 et 2006. En conformité avec IFRS 2, la charge relative aux paiements en actions est ajustée à chaque arrêté comptable en fonction des révisions d'estimation et du nombre d'options ou de bons de souscription d'actions définitivement acquis.

Note 11 – DETTES FINANCIERES

Ligne de crédit

Aux 30 juin 2007 et 2006, le Groupe n'avait aucune ligne de crédit.

Note 12 – IMPOTS

Le résultat avant impôts se détaille comme suit :

	<u>Exercices clos les 30 juin</u>	
	<u>2007</u>	<u>2006</u>
France	€ (3 158)	€ (21 655)
Autres	(243)	22 436
Total	<u>€ (3 401)</u>	<u>€ 781</u>

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2006, la maison mère française a procédé à des abandons partiels de créances envers certaines de ses filiales.

La ventilation de la charge d'impôt inscrite au compte de résultat est la suivante :

	Exercices clos les 30 juin	
	2007	2006
Impôts courants	€ (174)	€ (197)
Impôts différés	-	-
	€ (174)	€ (197)

L'impôt courant est constitué essentiellement de l'impôt retenu à la source.

Taux effectif d'impôt

Le taux effectif d'impôt qui ressort au compte de résultat consolidé diffère du taux normal d'impôt en vigueur en France. L'analyse des origines de cet écart est présentée ci-dessous :

	Exercices clos les 30 juin	
	2007	2006
Taux normal en vigueur en France	33.33%	33.33%
Charge d'impôt au taux normal en vigueur en France	€ (1 134)	€ 260
Différences permanentes	375	613
Impôts différés actifs non constatés	759	(873)
Impôt retenu à la source et impôt forfaitaire annuel	174	197
Charge d'impôt	€ 174	€ 197

Analyse des impôts différés

L'impôt différé actif et passif du Groupe est principalement composé des éléments suivants :

	Au 30 juin	
	2007	2006
Passifs d'impôts différés non constatés:		
Amortissements des immobilisations incorporelles	€ (3)	€ (44)
Moins-value latente sur les titres d'autocontrôle	(360)	-
Autres	(63)	(37)
Total passifs d'impôts différés	(426)	(81)
Actifs d'impôts différés non constatés:		
Déficits reportables	13 056	13 714
Amortissements des immobilisations incorporelles	46	2
Autres	1 077	568
Total actifs d'impôts différés	14 179	14 284

Impôts différés net non constaté

€	13 753	€	14 203
---	--------	---	--------

Le Groupe présente des impôts différés nets nuls au 30 juin 2007 et 2006 car les impôts différés passifs sont compensés par des impôts différés actifs qui proviennent des mêmes juridictions fiscales. Du fait de son historique de pertes fiscales dans les sociétés consolidées qui ont généré les actifs d'impôts différés, le Groupe estime qu'il n'existe pas suffisamment de preuves du probable recouvrement de ces actifs d'impôts différés. En conséquence, le Groupe n'a pas constaté d'impôts différés actifs au delà des impôts différés passifs dans ses comptes au 30 juin 2007 et au 30 juin 2006.

Déficits fiscaux reportables

Au 30 juin 2007, les dates limites d'utilisation des déficits fiscaux reportables s'établissaient comme suit :

Utilisation au plus tard en :		
2008	€	-
2009		-
2010		-
2011		-
De 2023 à 2025		5 817
Déficits indéfiniment reportables		33 747
Total des déficits fiscaux reportables	€	39 564

Les exercices clos entre le 30 juin 1997 et le 30 juin 2007 sont ouverts à d'éventuels contrôles par l'administration fiscale française et celles de la plupart des pays respectifs où se trouvent les filiales du Groupe. Au 30 juin 2007, un contrôle fiscal de l'administration française est en cours, relatif aux exercices clos les 30 juin 2006, 2005 et 2004. Les conclusions de ce contrôle ne sont pas connues à la date de clôture. La direction du Groupe considère que les éventuels redressements qui pourraient en résulter ne seraient pas de nature à remettre en cause de façon significative la position financière du Groupe ou son résultat opérationnel.

Note 13 – RESULTAT NET PAR ACTION

Le tableau ci-dessous présente le calcul du résultat de base et dilué par action :

	Exercices clos les 30 juin	
	2007	2006
Résultat net	€ (3 575) €	584
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	18 218 738	17 810 281
Nombre complémentaire d'actions à émettre du fait des options et des bons de souscription	-	1 504 736
Nombre moyen dilué d'actions en circulation	18 218 738	19 315 017
Résultat de base par action	€ (0,20) €	0,03
Résultat dilué par action	€ (0,20) €	0,03

Note 14 - ENGAGEMENTS HORS BILAN**Contrats de location**

Le Groupe loue des locaux et certains équipements. Ses contrats de location arrivent à échéance jusqu'en aout 2012. Certains de ces contrats prévoient une clause de renouvellement d'une durée de trois à six ans. Certains de ces contrats

sont également assortis de clauses d'indexation fixe ou variable des loyers. L'indexation variable des loyers est basée sur des indices d'inflation et l'indexation fixe des loyers n'est pas significative.

Au 30 juin 2007, les redevances minimums restant à payer au titre de ces contrats sont les suivants :

Exercices clos les 30 juin

2008	€	1 598
2009		1 175
2010		53
2011		13
2012		11
Au-delà		1
Total	€	2 851

Les charges de locations se sont élevées respectivement à 1 784 milliers d'euros et 1 720 milliers d'euros pour les exercices clos les 30 juin 2007 et 2006.

Le Groupe n'a pas de contrats de location-financement significatifs.

Obligations d'achat irrévocables

Au 30 juin 2007, les obligations d'achat irrévocables du Groupe s'élèvent à 1 121 milliers d'euros et résultent de commandes fermes et d'obligations contractuelles avec des fournisseurs ayant une échéance inférieure à un an. A cette date, le Groupe n'a pas encore reçu les biens et les services correspondants, mais sera dans l'obligation de les payer. Le Groupe n'a pas d'obligation d'achat ayant une échéance supérieure à un an.

Options de souscription et d'achat d'actions

La fiscalité française prévoit un traitement fiscal favorable aux entreprises et aux employés si, entre autres, les actions attribuées dans le cadre d'options de souscription et/ou d'achat d'actions sont détenues pendant une durée d'au moins quatre ou cinq ans, après leur date d'attribution. Sauf exception, si les actions sont cédées avant ce délai, le Groupe et l'employé sont redevables des charges sociales afférentes. Dans ce cas, le Groupe peut réclamer à l'employé le remboursement des charges sociales.

En raison d'une fiscalité défavorable si les actions étaient cédées avant le délai de quatre ou cinq ans, le Groupe considère cette éventualité comme peu probable. En conséquence, les charges sociales liées à ce risque n'ont pas été provisionnées dans les états financiers. Le montant dû par le Groupe dans le cas où un salarié exercerait ses options et vendrait ses actions avant ce délai de quatre ou cinq ans s'élèverait à environ 45% de la différence entre le prix de cession de l'action à la date d'exercice et le prix de souscription ou d'achat. Sur la base du cours de clôture de l'action sur le compartiment C d'Eurolist by Euronext™ au 30 juin 2007, les charges sociales qui incomberaient au Groupe, en supposant l'exercice de toutes les options exerçables et la vente des actions afférentes pendant l'année fiscale 2007, seraient d'environ 311 milliers d'euros.

Garanties et engagements d'indemnisation

La plupart des contrats sont conclus dans le cadre normal des affaires du Groupe avec, notamment, ses clients, ses revendeurs, des éditeurs de logiciels fournissant des modules logiciels intégrés aux produits du Groupe, des intégrateurs, ainsi que des distributeurs. La plupart de ces contrats comporte une obligation pour le Groupe d'indemniser l'autre partie en cas de plaintes ou de procédures engagées par des tiers sur le fondement d'une contrefaçon alléguée de leurs droits de propriété intellectuelle. Certains de ces contrats prévoient en outre que le Groupe devra indemniser l'autre partie contre certaines plaintes, actions ou réclamations relatives à des dommages aux biens, à des dommages physiques, ou à des actions ou omissions du Groupe, de ses employés, agents ou représentants. Sur la base de son expérience et des informations dont elle a connaissance au 30 juin 2007, la direction du Groupe considère que sa responsabilité au titre des garanties qui précèdent est, au 30 juin 2007, non significative.

A la connaissance du Groupe, il n'y a pas d'autre engagement hors bilan significatif au 30 juin 2007.

Note 15 - ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE

Régimes à cotisation définies

Conformément aux dispositions légales en vigueur dans les différents pays, le Groupe s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement actuariel lié à ces programmes.

Régimes à prestations définies

Conformément aux dispositions de la loi française, le Groupe verse des contributions à des organismes au titre des engagements de retraite de ses salariés en France. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La législation française prévoit également le versement aux salariés en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite déterminée en fonction du nombre d'années de service et de la rémunération du salarié au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis par les salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite. La méthode retenue pour le calcul des engagements est la méthode des unités de crédits projetées conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel ».

Les différentes hypothèses retenues pour le calcul de la provision sont les suivantes :

	Au 30 juin 2007	Au 30 juin 2006
Age de départ à la retraite	60-65 ans	60-65 ans
Taux d'actualisation	4,5%	4,0%
Taux d'évolution salariales	4,5%	4,5%

Aux 30 juin 2007 et 2006 les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite provisionnés sont respectivement de 171 milliers d'euros et de 138 milliers d'euros. Les engagement relatifs aux indemnités de départ en retraite sont classées en passifs non courants. Pour les exercices clos les 30 juin 2007 et 2006, le Groupe a enregistré des coûts périodiques liés aux engagements pour respectivement 33 milliers d'euros et 71 milliers d'euros. Aux 30 juin 2007 et 2006, les gains et pertes actuarielles non comptabilisées s'élèvent à respectivement 66 milliers d'euros et 20 milliers d'euros et seront amorties sur la durée restante estimée de la période active des employés.

Régimes à contributions définies

La filiale américaine du Groupe a mis en place un régime de retraite à cotisations définies (401k) couvrant la quasi-totalité de son personnel. Les salariés peuvent verser jusqu'à 75% de leur rémunération annuelle dans la limite d'un montant annuel maximal fixé périodiquement par l'*Internal Revenue Service*. Le Groupe a mis en place une politique d'abondement à hauteur de \$0,25 pour chaque dollar américain versé par le salarié dans une limite maximale de \$ 875 par an et par personne, selon un calendrier annuel. L'abondement net versé au plan par la filiale américaine a totalisé respectivement 25 milliers d'euros et 26 milliers d'euros pour les exercices clos les 30 juin 2007 et 2006.

Note 16 - INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES

Ecensity

En mai 2003, le Groupe a signé un accord OEM avec Ecensity de façon à intégrer une partie de sa technologie dans les produits du Groupe. Le Président Directeur Général du Groupe est administrateur d'Ecensity Corporation. En outre, le Président Directeur Général du Groupe et certains salariés sont des actionnaires importants d'Ecensity. Pour les exercices clos les 30 juin 2007 et 2006, le Groupe a payé respectivement zéro euro et 58 milliers d'euros liés à l'accord OEM. Le Groupe avait une dette fournisseur vis-à-vis d'Ecensity aux 30 juin 2007 et 2006 de zéro euro.

Note 17 – COÛTS DE RESTRUCTURATION

Les coûts de restructuration du Groupe, pour l'exercice clos le 30 juin 2007 se sont élevés à 722 milliers d'euros. Ces coûts de restructuration sont principalement liés aux départs de collaborateurs pour un montant de 454 milliers d'euros dont l'ancien Directeur Général et aux charges liées aux paiements en actions relatives à ces mêmes départs pour un montant de 106 milliers d'euros. Par ailleurs, au cours du troisième trimestre de l'exercice 2007, le Groupe a enregistré dans les coûts de restructuration des frais liés à sa décision de mettre fin à sa cotation au NASDAQ.

Note 18 – CONTRAT DE VENTE SIGNIFICATIF

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2007, la filiale du Groupe basée aux Etats-Unis a conclu avec Microsoft Corporation un contrat de ventes de licences perpétuelles d'utilisation de logiciels d'un montant de 15 millions de dollars américains. Le paiement des redevances provenant des licences vendues a été contractuellement échelonné selon un échéancier récapitulé par année fiscale comme suit :

Exercices clos les 30 juin	
2007	USD 4 000
2008	5 000
2009	6 000
Total	USD 15 000

Le Groupe considère l'échéancier de paiement ci-dessus comme des conditions de paiement prolongées. Par conséquent, conformément aux principes comptables pratiqués par le Groupe, le chiffre d'affaires relatif à ce contrat sera reconnu à chaque échéance de paiement. Pour l'exercice clos le 30 juin 2007, le Groupe a enregistré 3 098 milliers d'euros de revenus de licences au titre de ce contrat. Parallèlement à cette transaction, InfoVista SA, la maison mère du Groupe, a conclu avec Microsoft Corporation un accord amiable visant à reconnaître la coexistence de leurs marques déposées respectives.

Note 19 - INFORMATION SECTORIELLE

Le premier niveau d'information sectorielle est organisé autour de la vente de logiciels et de prestations de services rattachées, le Groupe étant présent sur un secteur d'activité unique. Les risques pesant sur le Groupe ainsi que sa rentabilité sont gérés en global en se fondant sur cette segmentation.

Le Groupe concentre son activité dans les zones géographiques couvertes par des entités opérationnelles qui sont l'EMEA (Europe, Moyen Orient et Afrique), les Amériques et l'Asie.

L'information par zone géographique est présentée ci-dessous en fonction du lieu de facturation et du lieu de localisation des actifs.

Répartition du chiffre d'affaires

	Exercices clos les 30 juin	
	2007	2006
France	€ 4 340	€ 5 758
Autres pays d'EMEA	15 337	12 678
EMEA	19 677	18 436
Amériques	14 312	17 389
Asie – Pacifique	4 792	4 786

Total du chiffre d'affaires

€	38 781	€	40 611
---	--------	---	--------

Répartition géographique de la valeur comptable des actifs sectoriels

	Au 30 juin	
	2007	2006
France	€ 34 108	€ 32 209
Autres pays d'EMEA	7 136	8 184
EMEA	41 244	40 393
Amériques	5 745	9 592
Asie – Pacifique	3 786	4 619
Total de la valeur comptable des actifs sectoriels	€ 50 775	€ 54 604

Les actifs sectoriels se définissent selon la norme IAS 14 « Information sectorielle », comme étant la somme des immobilisations corporelles et incorporelles et des actifs courants. Les actifs financiers non courants ne sont pas pris en compte dans le calcul des actifs sectoriels.

Répartition géographique des coûts encourus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

	Au 30 juin	
	2006	2006
France	€ 726	€ 1 279
Autres pays d'EMEA	27	10
EMEA	753	1 289
Amériques	176	311
Asie – Pacifique	72	39
Total des coûts encourus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	€ 1 001	€ 1 639

Les coûts encourus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles présentent les montants immobilisés au cours de l'exercice, non les décaissements effectués au cours de l'exercice au titre de ces acquisitions.

Répartition géographique du résultat opérationnel

	Exercices clos les 30 juin	
	2007	2006
France	€ (16 786)	€ (14 600)
Autres pays d'EMEA	10 804	8 655
EMEA	(5 982)	(5 945)
Amériques	1 584	4 393

Asie – Pacifique	1 778	1 721
Total du résultat opérationnel	€ (2 620)	€ 169

Informations relatives aux principaux clients

Pour l'exercice clos le 30 juin 2007 et 2006, aucun client n'a réalisé un chiffre d'affaires supérieur à 10% du chiffre d'affaires annuel du Groupe.

Note 20 – EFFECTIF MOYEN ET REMUNERATION

Effectif moyen

Pour les exercices clos les 30 juin 2007 et 2006, les charges de personnel, composées des salaires fixes et variables, de l'intéressement et des charges sociales afférentes, étaient respectivement de 24 157 milliers d'euros et 23 853 milliers d'euros. Pour les exercices clos les 30 juin 2007 et 2006, les charges sociales comprises dans les charges totales de personnel ont représenté respectivement 5 622 milliers d'euros et 5 244 milliers d'euros. Pour les exercices clos les 30 juin 2007 et 2006, l'effectif moyen du Groupe était respectivement de 223 et 215.

Rémunération et avantages des organes de direction et d'administration du Groupe

Au cours des exercices clos les 30 juin 2007 et 2006, le montant global cumulé des rémunérations allouées aux cadres dirigeants et aux administrateurs du Groupe s'est élevé respectivement à 1 724 milliers d'euros (8 personnes) et 1 961 milliers d'euros (10 personnes). Aux 30 juin 2007 et 2006, les dirigeants n'ont perçu aucune avance et/ou crédit.

Il existe au 30 juin 2007, un accord conclu entre le Groupe et ses administrateurs, prévoyant l'attribution d'indemnités en cas de cessation de leurs fonctions. Le contrat de travail de Monsieur Philippe Ozanian, Administrateur et Directeur Général Délégué, prévoit l'attribution d'une indemnité d'un montant égal à douze mois de sa rémunération (comprenant la partie fixe, la partie variable à 100% ainsi que l'ensemble des indemnités associées à son contrat de travail à la date de l'événement) en cas de licenciement (sauf pour faute grave ou lourde), ou de démission causée par une modification de sa fonction, son titre ou ses responsabilités.

Aux 30 juin 2007 et 2006, le nombre total d'actions auxquelles donnent droit les bons de souscription d'actions attribués aux cadres dirigeants et aux administrateurs du Groupe s'est élevé à zéro. Aux 30 juin 2007 et 2006, le nombre total d'actions auxquelles donnent droit les options de souscription et d'achat d'actions attribuées aux cadres dirigeants et aux administrateurs du Groupe s'est élevé respectivement à 443 232 et 978 028. Au cours des exercices clos les 30 juin 2007 et 2006, le Groupe a enregistré une charge liée aux stock options et bons de souscription d'action attribués aux administrateurs et directeurs pour respectivement 317 milliers d'euros et 583 milliers d'euros.

Note 21 – EXPOSITION AUX RISQUES FINANCIERS

Le programme global de gestion des risques financiers repose sur l'imprévisibilité des marchés financiers et vise à minimiser les effets potentiels négatifs sur la performance financière du Groupe. Le département financier, sous la direction du Conseil d'administration se concentre sur la gestion de ces risques financiers qui correspond à l'identification, l'évaluation et la couverture de ces risques financiers en coopération étroite avec les unités opérationnelles du Groupe.

Risque de crédit

Le Groupe s'expose principalement à une concentration du risque de crédit par sa trésorerie et équivalent de trésorerie, par ses placements financiers et par ses créances clients. Le Groupe a ses comptes bancaires et placements financiers ouverts auprès d'institutions financières de première qualité. D'autre part, le Groupe vise à investir dans des placements financiers dont les sous-jacents sont de première qualité. Le Groupe évalue périodiquement le risque de crédit et la situation financière de ses clients, et provisionne les pertes potentielles sur créances non recouvrables. Jusqu'au 30 juin 2007, aucune perte importante n'a été comptabilisée.

Risque de liquidité

En raison de la nature dynamique du secteur d'activité du Groupe, le département financier vise à maintenir une flexibilité dans son financement en investissant dans des placements financiers et équivalents de trésorerie liquides.

Risques relatifs à des contentieux juridiques

Le Groupe est impliqué dans un nombre limité de litiges liés à son activité courante. Selon ses estimations, le dénouement de ces procédures n'aura pas d'incidence significative ni sur ses résultats d'exploitation, ni sur sa situation financière, ni sur ses flux de trésorerie.

Exposition au risque de change

Le Groupe exerce son activité dans le monde entier et s'expose au risque de change. Les devises les plus concernées sont le dollar américain (aux Etats-Unis et dans d'autres pays) et le dollar singapourien (en Asie-Pacifique). En plus, le Groupe compte un nombre importants d'investissements dans ses filiales étrangères, dont les actifs nets sont exposés au risque de change. Au cours des exercices clos les 30 juin 2007 et 2006, le Groupe a enregistré respectivement des pertes nettes de change de 270 milliers d'euros et 91 milliers d'euros. Au 30 juin 2007, le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers de couverture visant à limiter l'incidence des variations de change. Toutefois, le Groupe étudie la mise en place d'instruments financiers afin de limiter son exposition au risque de change.

Le Groupe considère qu'une appréciation théorique de dix pour cent de l'euro par rapport au dollar américain, aurait entraînée respectivement une baisse d'environ 92 milliers d'euros et une baisse de 641 milliers d'euros sur les résultats nets des exercices clos le 30 juin 2007 et 2006. Le Groupe considère qu'une appréciation théorique de dix pour cent de l'euro par rapport au dollar singapourien, aurait entraînée respectivement une baisse d'environ 4 milliers d'euros et une baisse de 168 milliers d'euros sur les résultats nets des exercices clos le 30 juin 2007 et 2006.

Risque de taux d'intérêts

Au 30 juin 2007 et 2006, le Groupe, n'ayant aucune dette à long terme, considère que le risque de taux est très faible.

Note 22 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Impact de la crise de liquidité sur le marché des titrisations de certains placements financiers

Compte tenu de la crise de liquidité survenue sur le marché américain des titrisations en juillet 2007, un de nos établissements financiers avec lequel le Groupe collabore a pris la décision de suspendre les souscriptions et les rachats et de procéder à la dissolution anticipée de FCPs monétaires dynamiques investis par le Groupe. En septembre 2007, le Groupe a reçu un remboursement significatif de ses investissements. En outre, le Groupe avait décidé au début du mois de juillet 2007 de réduire une partie de ses placements dans lesdits FCP. Ainsi, au 7 novembre 2007, l'encours de ces placements financiers s'élève à 6 963 milliers d'euros et est exposé à un risque de liquidité et de valorisation dans la mesure où l'objectif communiqué par cet établissement financier est de réaliser la cession du solde des actifs de ces fonds, et que les opérations de cession peuvent s'étaler sur plusieurs mois.

Acquisition d'Accellent

Le 30 octobre 2007, le Groupe a annoncé la conclusion d'un accord portant sur l'acquisition d'Accellent, une société non cotée basée en France, dont les solutions de contrôle des réseaux d'applications sont utilisées principalement par de grandes entreprises françaises et internationales pour assurer la livraison de services applicatifs essentiels aux activités commerciales de ces entreprises. Cette acquisition permet d'ajouter aux solutions InfoVista des fonctions avancées de traitement des applications et de suivi du trafic, et de gestion de performances des infrastructures et de gestion de bout en bout de la qualité de service. Le prix d'acquisition est de 13 500 milliers d'euros, auquel vient s'ajouter un complément payable en 2011, et qui sera déterminé sur la base d'objectifs de forte croissance. Le Groupe entend maximiser la croissance du chiffre d'affaires et mettre à profit toutes les synergies possibles qui découleront de cette

acquisition. Sous réserve des conditions de clôture et des approbations réglementaires, l'acquisition devrait être finalisée d'ici le 21 novembre 2007.

3.2 Comptes annuels

Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels (se substituant à celui émis le 20 septembre 2007)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société InfoVista S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés initialement par le conseil d'administration le 19 septembre 2007 et certifiés sans réserve dans notre rapport en date du 20 septembre 2007. Ces comptes ont été modifiés par le conseil d'administration en date du 7 novembre 2007. Le présent rapport se substitue donc à celui que nous avons émis le 20 septembre 2007. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes modifiés.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- le paragraphe « Découverte d'un accord parallèle confidentiel (« side letter ») » décrit dans la note « Corrections apportées par le conseil d'administration du 7 novembre 2007 postérieurement au premier arrêté des comptes consolidés par le conseil d'administration du 19 septembre 2007 » de l'annexe qui expose les faits qui ont conduit le conseil d'administration à modifier les comptes ainsi que les corrections qui ont été apportées ;
- la note 1 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose, dans le paragraphe « Participations et créances rattachées », un changement d'estimation relatif aux provisions pour dépréciation des titres de participation et créances rattachées ;
- la note 23 « Evénements postérieurs à la clôture » de l'annexe, qui décrit les conséquences de la crise boursière de juillet 2007 sur certains placements financiers de la société.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note 1 de l'annexe décrit l'incidence du changement d'estimation exposé ci-dessus. Nos travaux ont consisté à nous assurer du caractère approprié et pertinent de ce changement d'estimation et à valider la correcte évaluation de l'impact chiffré indiqué dans l'annexe.
- La note 1 de l'annexe expose les principes de reconnaissance du chiffre d'affaires. Nous avons vérifié le caractère approprié des principes décrits et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- La note 4 « Immobilisations financières » de l'annexe indique que votre société a comptabilisé une provision pour dépréciation sur son investissement dans la société non cotée Network Physics. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées pour déterminer cette provision, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que cette note fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Paris-La Défense, le 8 novembre 2007

Les Commissaires aux Comptes

GRANT THORNTON

ERNST & YOUNG Audit

Vincent Papazian

Jean-Yves Jégourel

INFOVISTA SA
BILAN

	Au 30 juin 2007			Au 30 juin 2006	
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net	
ACTIF					
Immobilisations incorporelles (Note 2)	€ 3 887 912	€ 2 613 005	€ 1 274 907	€ 1 602 175	
Immobilisations corporelles (Note 3)	3 558 752	2 337 012	1 221 740	1 204 520	
Participations	2 046 863	1 936 863	110 000	1 611 991	
Créances rattachées à des participations	29 649 297	25 191 500	4 457 797	6 146 406	
Actions propres	5 627 221	1 081 582	4 545 639	5 421 218	
Autres immobilisations financières	182 537	-	182 537	176 438	
Immobilisations financières (Note 4)	37 505 918	28 209 945	9 295 973	13 356 053	
Actif immobilisé	44 952 582	33 159 962	11 792 620	16 162 748	
Clients et comptes rattachés (Note 5)	6 475 443	49 523	6 425 920	12 077 068	
Autres créances (Note 6)	725 317	18 750	706 567	484 547	
Disponibilités et valeurs mobilières de placement (Note 7)	29 482 695	-	29 482 695	26 653 148	
Charges constatées d'avance (Note 8)	500 321	-	500 321	449 581	
Actif circulant	37 183 776	68 273	37 115 503	39 664 344	
Ecart de conversion actif (Note 15)	8 616 396	-	8 616 396	7 447 726	
Total actif	€90 752 754	€ 33 228 235	€ 57 524 519	€ 63 274 818	
PASSIF					
Capital social			€ 10 652 783	€ 10 544 885	
Prime d'émission			81 155 123	81 579 909	
Réserve légale			4 942	4 942	
Réserves réglementées			119 489	119 489	
Report à nouveau			(43 635 247)	(47 892 162)	
Capital et réserves (Note 9)			48 297 090	44 357 063	
Résultat de l'exercice			(6 533 407)	4 256 915	
Capitaux propres			41 763 683	48 613 978	
Provisions pour risques et charges (Note 10)			8 798 124	7 664 089	
Dettes financières (Note 11)			-	900 000	
Clients créditeurs			822	-	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (Note 12)			2 324 904	1 746 777	
Dettes fiscales et sociales (Note 13)			2 296 183	2 961 357	
Autres dettes (Note 12)			1 187 032	113	
Produits constatés d'avance (Note 14)			1 149 537	1 329 157	
Dettes			6 958 478	6 937 404	
Ecart de conversion passif (Note 15)			4 235	59 347	
Total passif			€ 57 524 519	€ 63 274 818	

L'annexe fait partie intégrante des états financiers

INFOVISTA SA
COMPTE DE RESULTAT

	Exercices clos les 30 juin	
	2007	2006
Chiffre d'affaires France	€ 2 722 878	€ 3 460 407
Chiffre d'affaires export	15 354 563	17 128 063
Chiffre d'affaires (Note 17)	18 077 441	20 588 470
 Autres produits	 109 761	 118 553
Produits d'exploitation	18 187 202	20 707 023
 Autres achats et charges externes	 6 889 040	 6 061 842
Impôts et taxes	650 863	643 837
Salaires et traitements	8 218 775	8 061 025
Charges sociales	3 883 373	3 788 380
Dotations aux amortissements et provisions	1 059 454	1 049 566
Autres charges	632 761	648 463
Charges d'exploitation	21 334 266	20 253 109
Résultat d'exploitation	(3 147 064)	453 914
 Produits financiers	 2 347 296	 28 671 440
Charges financières	5 982 402	24 803 061
Résultat financier (Note 18)	(3 635 106)	3 868 379
 Résultat courant avant impôt	 (6 782 170)	 4 322 293
 Produits exceptionnels	 418 042	 30 664
Charges exceptionnelles	150 529	77 293
Résultat exceptionnel (Note 19)	267 513	(46 629)
 Impôt sur les résultats	 18 750	 18 749
Résultat net	€ (6 533 407)	€ 4 256 915

L'annexe fait partie intégrante des états financiers.

INFOVISTA SA
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Nombre d'actions ordinaires	Capital actions ordinaires	Primes d'émission	Réserve légale	Réserve indisponible	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total
Au 30 juin 2005	18 524 721	€ 10 003 349	€ 79 505 929	€ 4 942	€ 119 489	€ (45 637 533)	€ (1 890 663)	€ 42 105 513
Exercice d'options de souscription d'actions	771 595	416 662	1 594 516	-	-	-	-	2 011 178
Bons de souscription d'actions	231 248	124 874	479 464	-	-	-	-	604 338
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	-	4 256 915	4 256 915
Affectation du résultat	-	-	-	-	-	(1 890 663)	1 890 663	-
Changements méthode comptable	-	-	-	-	-	(363 966)	-	(363 966)
Au 30 juin 2006	19 527 564	€ 10 544 885	€ 81 579 909	€ 4 942	€ 119 489	€ (47 892 162)	€ 4 256 915	€ 48 613 978
Exercice d'options de souscription d'actions	899 812	485 898	2 193 508	-	-	-	-	2 679 406
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	-	(6 533 407)	(6 533 407)
Affectation du résultat	-	-	-	-	-	4 256 915	(4 256 915)	-
Annulation actions propres	(700 000)	(378 000)	(2 618 294)	-	-	-	-	(2 996 294)
Au 30 juin 2007	19 727 376	€ 10 652 783	€ 81 155 123	€ 4 942	€ 119 489	€ (43 635 247)	€ (6 533 407)	€ 41 763 683

L'annexe fait partie intégrante des états financiers.

INFOVISTA SA
TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE

	Exercices clos les 30 juin	
	2007	2006
Opérations d'exploitation		
Résultat net	€ (6 533 407)	€ 4 256 915
Moins-value sur cession d'immobilisations	9 855	23 808
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 026 367	899 212
Plus-value sur valeurs mobilières de placement	-	(50 384)
Dotations et reprises aux provisions sur créances clients	(90 511)	90 510
Dotations et reprises aux provisions sur stocks	-	(52 194)
Dotations et reprises aux provisions sur titres de participation et créances rattachées à des participations	3 466 246	(25 507 906)
Abandons de créances rattachées à des participations	-	22 642 350
Gain sur la vente de titres d'autocontrôle	(307 980)	(808 608)
Moins-value latente sur les titres d'autocontrôle	1 081 582	-
Dotations et reprises sur provisions pour risques et charges	1 134 035	937 028
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :		
Clients et comptes rattachés	5 741 658	(5 051 938)
Autres créances et charges constatées d'avance	(1 441 429)	(536 818)
Stocks	-	57 647
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	618 712	(253 495)
Dettes fiscales et sociales et autres dettes	466 633	412 154
Produits constatés d'avance	(179 620)	357 749
Variation du besoin en fonds de roulement	5 205 953	(5 014 701)
Flux de trésorerie nets affectés aux opérations d'exploitation	4 992 141	(2 583 970)
Opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(765 937)	(1 260 816)
Augmentation des créances rattachées à des participations	(4 356 326)	(12 276 427)
Diminution des créances rattachées à des participations	4 118 679	12 702 254
Vente de valeurs mobilières de placement	-	6 017 084
Achat des actions propres	(4 148 080)	(2 597 054)
Vente des actions propres	1 253 762	2 401 951
Acquisition d'investissement en titre de participation	(100 000)	(323 613)
Cession d'investissement en titre de participation	62 000	-
Acquisitions des immobilisations financières	(6 098)	(3 838)
Cessions des immobilisations financières	-	2 340
Flux de trésorerie nets affectés aux opérations d'investissement	(3 942 000)	4 661 880
Opérations de financement		
Diminution des emprunts	(900 000)	-
Exercice des options de souscription d'actions	2 679 406	2 011 178
Emission et exercice des bons de souscription d'actions	-	604 338
Flux nets de trésorerie provenant des opérations de financement	1 779 406	2 615 516
Augmentation nette de la trésorerie	2 829 547	4 693 427
Trésorerie à l'ouverture de la période ⁽¹⁾	26 653 148	21 959 721
Trésorerie à la clôture de la période ⁽¹⁾	€ 29 482 695	€ 26 653 148

(1) La trésorerie comprend les disponibilités et les valeurs mobilières de placement.

L'annexe fait partie intégrante des états financiers.

INFOVISTA SA NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels d'InfoVista SA, «la Société».

Faits caractéristiques de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2007:

- Du fait de mauvais indicateurs financiers de Networks Physics, la Société a constaté une provision pour dépréciation sur titres de participations et créances rattachées à des participations pour un montant total de 1 477 478 euros au cours de l'exercice clos le 30 juin 2007.
- La Société a radié volontairement ses American Depositary Shares (« ADS », certificats américains de dépôt) du NASDAQ Global Market (le « NASDAQ »). Cette mesure a pris effet à la clôture du marché, le 20 février 2007. La Société a pris cette décision compte tenu de la faiblesse des volumes d'ADS échangés et au vu de l'augmentation des coûts nécessaires pour assurer le maintien de la cotation de ses titres sur deux marchés, le NASDAQ et Euronext Paris (« Euronext »).
- Durant le mois de septembre 2006, la Société a procédé au rachat d'un bloc de 700 000 de ses propres actions pour un prix de 4,78 euros par action pour un montant de 3 346 000 euros. L'achat a été réalisé dans le cadre de son programme de rachat d'actions approuvé par l'Assemblée générale du 9 décembre 2005. Le Conseil d'administration a décidé le 25 avril 2007, d'annuler 700 000 actions d'autocontrôle, dans le but de favoriser un effet relutif pour les actionnaires.
- La Société a procédé à la liquidation de sa filiale en Belgique (InfoVista BNL).

Corrections apportées par le conseil d'administration du 7 novembre 2007 postérieurement au premier arrêté des comptes consolidés par le conseil d'administration du 19 septembre 2007

Découverte d'un accord parallèle confidentiel (« side letter »)

Le 17 octobre 2007, le Directeur Général Délégué de la Société a découvert que les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2007 comprenaient un chiffre d'affaires significatif qui n'aurait pas dû être reconnu. Ce chiffre d'affaires a été comptabilisé sur la base d'une commande ferme et d'une lettre de certification dûment signée par un partenaire international réputé. Or, dans cette transaction, la commande et la lettre ont été indûment obtenus par le Senior Vice Président de la Société en charge des opérations de la région EMEA (Europe, Moyen Orient, Afrique) qui a dans le même temps signé un accord parallèle et confidentiel avec le partenaire précité, lui donnant le droit d'échanger ou de retourner les solutions vendues. Il en a résulté une correction du chiffre d'affaires de l'entité InfoVista GmbH pour l'exercice clos le 30 juin 2007.

Etant rappelé que les royalties facturées aux filiales par la Société sont calculées afin de leur garantir un certain niveau de marge opérationnelle, la correction du chiffre d'affaires d'InfoVista GmbH a eu pour conséquence une correction des royalties facturées par la Société. Ainsi, le chiffre d'affaires au titre de l'exercice clos le 30 juin 2007 et le solde des autres dettes au 30 juin 2007, tels qu'issus des comptes annuels ayant fait l'objet d'un arrêté par le conseil d'administration le 19 septembre 2007, ont respectivement diminué et augmenté de 1 131 731 euros.

Charge pour perte de valeur

En raison de la correction effectuée à la suite de la découverte de cet accord parallèle confidentiel, le conseil d'administration a dû le 7 novembre 2007 de nouveau arrêter les comptes annuels pour l'exercice clos le 30 juin 2007, afin de pouvoir les soumettre à l'approbation de l'assemblée générale du 19 décembre 2007. Ainsi, la Société a dû prendre en compte les événements significatifs postérieurs à la clôture dont elle avait connaissance.

En octobre 2007, de nouvelles informations relatives à la valorisation de l'investissement dans la société Network Physics ont donné lieu à une dépréciation totale de celui-ci. La dépréciation comptabilisée dans les comptes annuels précédemment arrêtés par le conseil d'administration du 19 septembre 2007 a ainsi augmenté de 377 478 euros.

Note 1 – Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis suivant les prescriptions du plan comptable général révisé, et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Description de l'activité

InfoVista S.A., société mère du Groupe InfoVista dans lequel elle est consolidée, est un éditeur de solutions logiciel de gestion de la qualité de services. La Société conçoit, développe et commercialise des produits logiciels de haute technologie qui mesurent, analysent et génèrent des tableaux de bord sur la performance et la qualité des systèmes d'information: réseaux, serveurs et applications logiciel. La Société propose également des services d'aide à l'installation, la mise en place, la formation des utilisateurs et la maintenance pour l'ensemble de ses produits. La Société commercialise ses solutions principalement auprès d'opérateurs de télécommunication, de grands intégrateurs et de nouveaux prestataires de service (« Managed Service Providers ») mais également auprès de grandes entreprises.

Méthode d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'enregistrement des éléments d'actifs et de passifs en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Traitement des opérations en devises

Les produits et les charges réalisés en devises étrangères sont comptabilisés au compte de résultat à un taux mensuel correspondant au cours moyen du mois précédent l'opération. Les différences de change constatées lors du paiement sont comptabilisées en perte ou gain de change au compte de résultat.

Les créances et dettes en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à leur cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ». Les pertes de change latentes sont provisionnées dès lors qu'elles ne font pas l'objet d'une couverture de change spécifique.

Aux 30 juin 2007 et 2006, les écarts de conversion actifs sont relatifs essentiellement aux créances rattachées à des participations.

Frais de recherche et développement de logiciels destinés à la vente

Les dépenses encourues avant que la faisabilité technique des logiciels soit avérée, sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

Les frais de recherche et développement sont principalement composés des charges du personnel associés au développement de logiciel, de la dépréciation de logiciels et matériels informatiques et de tout achat de technologie externe dont la faisabilité technique n'a pas encore été prouvée. Le montant des frais de recherche et développement s'élève à 7 380 550 euros pour l'exercice clos le 30 juin 2007.

Jusqu'à présent, la démonstration de la faisabilité technique des produits de la Société a coïncidé dans le temps avec leur mise sur le marché. En conséquence, la Société n'a pas immobilisé de dépenses de développement de logiciels en raison de leur caractère non significatif.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la Société provient de deux sources principales : les licences d'utilisation de logiciels et les ventes de prestations de services, qui comprennent la maintenance, le conseil et la formation. Les redevances provenant des licences vendues aux clients sont généralement comptabilisées en chiffre d'affaires seulement si (1) la Société signe un contrat ferme avec un client final, (2) le logiciel est livré (à condition qu'aucune obligation résiduelle importante ne subsiste à la charge de la Société), (3) les risques et avantages importants inhérents à la propriété des licences ont été transférés à l'acheteur, (4) la créance qui en résulte sera en toute probabilité recouvrée, (5) le montant des redevances est fixe et peut être déterminé et (6) les coûts encourus ou à

encourir en contrepartie de la transaction peuvent être évalués de façon fiables. Si un de ces six critères n'est pas rempli, la comptabilisation du chiffre d'affaires est différée jusqu'à ce que tous les critères soient remplis. La Société comptabilise les redevances des licences des revendeurs de la même manière que les ventes directes aux clients finaux. Néanmoins la Société a ajouté une procédure complémentaire dans laquelle elle doit recevoir soit une copie du bon de commande entre le revendeur et le client final, soit une lettre du revendeur certifiant qu'il a bien vendu la licence à un client final désigné. Les redevances provenant des constructeurs d'équipement d'origine (OEM) sont comptabilisées soit à réception d'un rapport périodique des ventes réalisées au cours de cette période, soit à réception d'un bon de commande.

Les contrats de licence de la Société ne contiennent généralement pas de clause d'acceptation. Si un contrat de licence contient une clause d'acceptation et qu'il existe une incertitude quant à l'acceptation du client, la Société ne comptabilise pas le chiffre d'affaires tant qu'elle n'a pas reçu une acceptation écrite du client ou que la période contractuelle d'acceptation n'a pas expiré. En général, la Société procède à la livraison électronique des produits commandés par son client et reconnaît le revenu associé dès lors que l'accès du téléchargement de ses produits a été communiqué au client étant entendu que les autres contraintes de reconnaissance de revenus ont été au préalable respectées.

Les contrats de vente de licence d'utilisation de logiciels contiennent généralement des prestations de maintenance pour une période initiale (en général douze mois). Le contrat de maintenance est généralement renouvelé par tacite reconduction pour une nouvelle période de 12 mois, sauf si le contrat est résilié par le client ou par la Société. Le paiement des prestations de maintenance est généralement effectué à l'avance et n'est pas remboursable. Les revenus provenant de la maintenance sont différés et comptabilisés prorata-temporis sur la durée du contrat de maintenance.

La plupart des contrats de licence incluent des prestations de conseil, de formation et d'assistance. Les prestations de conseil prévues par ces contrats sont généralement comptabilisées distinctement par rapport au chiffre d'affaires des licences dans la mesure où ces prestations de services (1) ne sont pas essentielles au fonctionnement du logiciel, (2) pourraient être réalisées par d'autres prestataires, (3) n'incluent pas de modification significative ou de personnalisation du logiciel. Le chiffre d'affaires des prestations de conseil est comptabilisé lorsque les services sont rendus. Le chiffre d'affaires des prestations de conseil à prix fixe (au forfait) est comptabilisé en fonction du degré d'avancement des prestations. Si le paiement des prestations de conseil est conditionné à l'acceptation du client, le chiffre d'affaires des prestations de conseil est comptabilisé à l'achèvement des prestations après réception de l'acceptation écrite du client. Si le chiffre d'affaires des prestations de conseil ne peut pas être comptabilisé distinctement de celui issu des licences d'utilisation de logiciel, alors le chiffre d'affaires total est reconnu en fonction du degré d'avancement des prestations ou à l'achèvement de celles-ci. Le chiffre d'affaires provenant des prestations de formation et autres services d'assistance est comptabilisé au fur et à mesure que les prestations sont réalisées.

Ces méthodes de comptabilisation des prestations de maintenance et des autres services sont identiques quel que soit le canal de ventes utilisé. Les clients finaux ont un contrat de service soit uniquement avec la Société, soit uniquement avec les revendeurs. La Société comptabilise les refacturations de débours aux clients en prestations de services au cours de la même période que celle où les débours sont comptabilisés en charges.

Les licences étant presque toujours vendues avec des services de maintenance, le produit de la vente attribué à la licence est déterminé par différence entre le prix de vente global et la part attribuée à la maintenance. Cette dernière correspond au prix constaté lors du renouvellement des contrats de maintenance. Toute remise importante consentie sur les autres services est en général transférée du montant afférent à la licence au montant des services non encore réalisés. Les redevances de licences et les prestations de services qui ont été prépayées ou facturées mais qui n'ont pas encore été comptabilisées en revenus sont comptabilisées en produits constatés d'avance.

Suite aux contrats signés entre la Société et ses filiales, la Société comptabilise des revenus de royalties facturés aux filiales correspondant aux activités de distribution par la Société auprès de ses filiales. Ces royalties sont calculées sur une marge opérationnelle garantie par la Société à ses filiales au cours de la période. Ces revenus sont comptabilisés en chiffres d'affaires de royalties dans les comptes de la Société.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Le poste « Logiciels » correspond aux licences relatives à des logiciels acquis pour l'usage interne de la Société. Les droits liés à

L'utilisation de licences sont amortis en prenant le plus élevé des deux montants suivants : (1) l'amortissement calculé linéairement sur la durée de vie économique des droits qui varie selon les licences entre deux et huit ans ou (2) l'amortissement, calculé proportionnellement aux chiffres d'affaires prévisionnels sur la période de concession des droits.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées suivantes :

Logiciels	Linéaire	3 ans
Installations générales et agencements	Linéaire	10 ans
Matériel informatique	Linéaire	5 ans
Mobilier et matériels divers	Linéaire	10 ans

Les agencements et installations sont amortis sur leur durée probable d'utilisation évaluée à 10 ans ou sur la durée du bail si celle-ci est inférieure.

Participations et créances rattachées

La Société comptabilise les titres de participation et les prêts rattachés à des participations sur la base du coût historique, corrigé si nécessaire pour tenir compte du taux de change de clôture. Au 30 juin 2007, la Société a procédé à un changement d'estimation concernant le calcul des provisions pour dépréciation des titres de participation et des créances rattachées. A la fin de chaque exercice, la Société examine la valeur de l'investissement net réalisé dans chaque filiale et participation, qui comprend les apports en capital, le principal des prêts accordés ou reçus et les intérêts courus sur ces prêts, ainsi que les créances clients / dettes fournisseurs. La Société identifie les événements, internes ou externes, qui indiqueraient que l'investissement a perdu de la valeur et compare la valeur nette comptable de l'investissement net dans chaque filiale avec la valeur d'utilité estimée de celui-ci. Pour chaque filiale, la Société provisionne la différence entre l'investissement net et la valeur d'utilité, calculée à partir de la situation nette de la filiale. Si la situation nette est négative, les titres sont intégralement provisionnés et le complément de provision est imputé sur les créances nettes détenues par la Société à hauteur de la situation nette négative. Si la situation nette est positive, aucune provision n'est à constater. Pour les autres participations, la valeur d'utilité est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chacune d'elle. Si cette nouvelle méthode avait été appliquée au 30 juin 2006, la provision correspondante se serait élevée à un montant de 24 661 milliers d'euros contre un montant de 23 662 milliers d'euros effectivement comptabilisée à cette date.

Options de souscription d'actions et bons de souscription d'actions

Les actions émises dans le cadre de l'exercice d'options de souscription d'actions ou de bons de souscription d'actions sont inscrites en augmentation de capital à la date d'exercice des options ou des bons.

Titres d'autocontrôle

Les actions propres ont été comptabilisées parmi les titres immobilisés pour leur valeur d'acquisition, hors frais accessoires. Pour la détermination du résultat dégagé à l'occasion de la vente des actions rachetées, les titres les plus anciens sont réputés vendus les premiers. La valeur d'inventaire est constituée par le cours de bourse moyen du dernier mois de l'exercice. Une provision pour dépréciation est comptabilisée si cette valeur d'inventaire est inférieure au prix d'achat, alors que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Instruments financiers de couverture

A ce jour, la Société n'utilise pas d'instruments financiers de couverture visant à limiter l'incidence des variations de change ou de taux d'intérêts.

Créances clients et comptes rattachés

Les créances commerciales sont enregistrées pour leur montant nominal. Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées lorsque la valeur d'inventaire, appréciée en fonction de la situation juridique et financière de chaque débiteur défaillant, est inférieure à la valeur nominale.

Disponibilités et valeurs mobilières de placements

Les disponibilités consistent en des dépôts sur des comptes courants ou des placements liquides. La Société s'est constituée un portefeuille de Sociétés d'Investissement à Capital Variable (SICAV) et de Fonds Commun de Placement (FCP) monétaires dans l'objectif d'optimiser la liquidité de ses placements considérés comme des valeurs mobilières de placement. Il est donc considéré comme des valeurs mobilières de placement. Les disponibilités et valeurs mobilières de placement figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur marché si celle-ci est inférieure. Les ventes de valeurs mobilières de placement sont comptabilisées selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les moins-values latentes sur valeurs mobilières de placement sont provisionnées, alors que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Note 2 – Immobilisations incorporelles

Valeur brute	Soldes au 30 juin 2006	Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Soldes au 30 juin 2007
Logiciels	€ 990 000	€ 165 661	€ -	€ 1 155 661
Droits pour l'exploitation de licences	2 922 251	-	190 000	2 732 251
Total	€ 3 912 251	€ 165 661	€ 190 000	€ 3 887 912

Amortissements	Soldes au 30 juin 2006	Dotations	Reprises	Soldes au 30 juin 2007
Logiciels	€ 759 819	€ 135 112	€ -	€ 894 931
Droits pour l'exploitation de licences	1 550 257	357 817	190 000	1 718 074
Total	€ 2 310 076	€ 492 929	€ 190 000	€ 2 613 005

Note 3 – Immobilisations corporelles

Valeur brute	Soldes au 30 juin 2006	Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Reclassements	Soldes au 30 juin 2007
Installations générales et agencements	€ 748 718	€ 221 916	€ -	€ (10 149)	€ 960 485
Mobilier et matériels divers	2 505 052	338 597	255 531	10 149	2 598 267
Total	€ 3 253 770	€ 560 513	€ 255 531	€ 0	€ 3 558 752

Amortissements	Soldes au 30 juin 2006	Dotations	Reprises	Reclassements	Soldes au 30 juin 2007
Installations générales et agencements	€ 375 339	€ 218 848	€ -	€ -	€ 594 187
Mobilier et matériels divers	1 673 911	314 590	245 676	-	1 742 825
Total	€ 2 049 250	€ 533 438	€ 245 676	€ 0	€ 2 337 012

Note 4 - Immobilisations financières

Valeur brute	Soldes au 30 juin 2006	Augmentations ou acquisitions	Diminutions ou cessions	Soldes au 30 juin 2007
Titres de participation	€ 2 008 863	€ 100 000	€ 62 000	€ 2 046 863
Créances rattachées à des participations	29 411 651	4 356 325	4 118 679	29 649 297
Actions propres	5 421 218	4 148 080	3 942 077	5 627 221
Autres titres immobilisés	176 438	6 098	-	182 537
Total	€ 37 018 170	€ 8 610 503	€ 8 122 756	€ 37 505 918
Dont avec les entreprises liées	€ 30 080 280	€ 4 319 081	€ 4 180 679	€ 30 218 682

Provisions pour dépréciation	Soldes au 30 juin 2006	Dotations	Reprises	Soldes au 30 juin 2007
Titres de participation	€ 396 872	€ 1 601 991	€ 62 000	€ 1 936 863
Créances rattachées à des participations	23 265 245	2 030 632	104 377	25 191 500
Actions propres	-	1 081 582	-	1 081 582
Total	€ 23 662 117	€ 4 714 205	€ 166 377	€ 28 209 945
Dont avec les entreprises liées	€ 23 662 117	€ 2 155 145	€ 166 377	€ 25 650 885

Titres de participation

Le poste titres de participation, qui s'élève au 30 Juin 2007 à 2 046 863 euros en valeur brute correspond aux participations dans les filiales consolidées pour un montant de 706 629 euros et aux actions préférentielles de la société non cotée Network Physics pour 1 340 234 euros, qui est basée aux Etats-Unis et qui est un éditeur de logiciels et d'équipements informatiques. Au 30 juin 2007, la Société détient environ 4 % des actions ayant droit de vote de Network Physics.

La Direction revoit régulièrement la progression et la performance financière de Network Physics ainsi que les projections budgétaires et autres informations prospectives. Depuis l'investissement initial de la Société, Network Physics continue de générer des pertes et de consommer de la trésorerie sur ses opérations d'exploitation. Au cours du second semestre de l'exercice clos le 30 juin 2007, la performance financière de la société a nécessité une augmentation significative de son endettement et une réorganisation de ses opérations. Au 30 juin 2007, la Direction a conclu qu'une perte de valeur de ses titres de participation devait être constatée.

En octobre 2007, Network Physics a vendu la plupart de ses actifs à un tiers pour un montant de 10 millions de dollars américains, ce qui représente un montant inférieur à ses passifs. De ce fait, les titres détenus doivent être déprécié en totalité et le prêt consenti à Network Physics ne sera probablement pas remboursé. Ainsi, la Société a constaté, au cours de l'exercice clos le 30 juin 2007, une provision pour dépréciation des titres de participation à hauteur de 1 340 234 euros.

Créances rattachées à des participations

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2007, la Société a procédé à un changement d'estimation de la provision pour dépréciation des créances rattachées à des participations. Ce changement d'estimation est basé sur la situation nette de la filiale. La dotation constatée au 30 juin 2007 s'élève à un montant de 1 893 388 euros avec une reprise de provision qui s'élève à un montant de 104 377 euros.

Comme indiqué dans la section ci-dessus, les titres détenus dans Network Physics doivent être dépréciés en totalité et le prêt consenti à Network Physics ne sera probablement pas remboursé. Ainsi, la Société a constaté, au cours de l'exercice clos le 30 juin 2007, une provision pour dépréciation des créances rattachées aux participations de Network Physics à hauteur de 137 244 euros.

Actions propres

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2007, la Société a racheté 849 458 actions pour un montant de 4 148 080 euros, a vendu 240 489 actions pour 1 253 762 euros (dont 52 597 actions pour 225 553 euros suite à l'exercice d'options d'achat d'actions). Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2007, la Société a annulé 700 000 actions pour un montant de 2 996 294 euros. Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2006, la Société a racheté 467 370 actions pour un montant de 2 597 054 euros et a vendu 435 103 actions pour 2 401 951 euros (dont 19 895 actions pour 77 908 euros suite à l'exercice d'options d'achat d'actions).

Aux 30 juin 2007 et 2006, la Société détenait respectivement 1 093 090 et 1 184 121 de ses propres actions.

Note 5 – Clients et comptes rattachés

Clients - valeurs brutes

	Au 30 juin 2007			Au 30 juin 2006	
	Moins d'un an	Plus d'un an	Total	Total	
Clients	6 425 919 €	- €	6 425 919 €	€	12 162 847
Clients douteux ou litigieux	49 524	-	49 524		54 255
Total	€ 6 475 443	€ -	€ 6 475 443	€	12 217 102
Dont avec les entreprises liées	€ 5 241 966	€ -	€ 5 241 966	€	9 860 021

Clients – Provisions

	Au 30 juin 2006	Dotation	Reprise	Au 30 juin 2007
Provision sur les douteux ou litigieux	€ 140 034	€ -	€ 90 511	€ 49 523
Dont avec les entreprises liées	€ 85 779	€ -	€ 85 779	€ -

Note 6 – Autres créances

	Au 30 juin 2007			Au 30 juin 2006	
	Moins d'un an	Plus d'un an	Total	Total	
Produits à recevoir	€ 58 824	€ -	€ 58 824	€	47 459
Impôt sur les sociétés	-	18 750	18 750		37 500
TVA déductible et crédit de TVA	644 932	-	644 932		398 971
Avances et acomptes versés	2 811	-	2 811		38 117
Total	€ 706 567	€ 18 750	€ 725 317	€	522 047
Dont avec les entreprises liées	€ -	€ -	€ -	€ -	-

La créance d'impôt sur les sociétés est relative à l'imposition forfaitaire annuelle (IFA). Aux 30 juin 2007 et 2006, la Société a comptabilisé une provision pour risque de perte de l'IFA de respectivement 18 750 euros et 37 500 euros. Les produits à recevoir sont principalement constitués d'avoirs à obtenir de fournisseurs.

Note 7 – Disponibilités et valeurs mobilières de placement

	Au 30 juin 2007			Au 30 juin 2006
	Moins d'un an	Plus d'un an	Total	Total
Liquidités	€ 572 445	€ -	€ 572 445	€ 483 252
Placements à court terme	28 910 250	-	28 910 250	26 169 896
Total disponibilités et valeurs mobilières de placement	€ 29 482 695	€ -	€ 29 482 695	€ 26 653 148

Les placements à court terme sont constitués de valeurs mobilières telles que SICAV et FCP. Au cours des exercices clos les 30 juin 2007 et 2006, les produits de cession des placements à court terme s'élevèrent respectivement à 766 872 euros et 566 042 euros. Au 30 juin 2007, la Société n'a pas de plus-values ni de moins-values latentes significatives sur ses placements à court terme.

Note 8 – Charges constatées d'avance

	Au 30 juin 2007			Au 30 juin 2006
	Moins d'un an	Plus d'un an	Total	Total
Charges constatées d'avance	€ 500 321	€ -	€ 500 321	€ 449 581
Dont avec les entreprises liées	€ -	€ -	€ -	-

Note 9 – Capitaux propres

Capital et primes d'émission

Aux 30 juin 2007 et 2006, le nombre d'actions émises et autorisées s'élève à respectivement 19 727 376 et 19 527 564. La valeur nominale de l'action est de 0,54 euro. Les opérations sur le capital figurent distinctement dans le tableau de variation des capitaux propres.

Plans d'options de souscription et d'achat d'actions

La Société a mis en place trois plans d'options de souscription d'actions, "Plan 1999", "Plan 2000" et "Plan 2001", et quatre plans d'options d'achat d'actions, "Plan 2003", "Plan 2004", "Plan 2005" et "Plan 2006", en vertu desquels des options de souscription et d'achat d'actions peuvent ou ont pu être attribuées à des membres du personnel du Groupe, leur permettant d'acquérir un nombre déterminé d'actions à un prix fixé par le Conseil d'Administration. Ce prix n'est généralement pas inférieur à la valeur de marché de l'action InfoVista à la date de l'attribution.

Les plans 1999, 2000 et 2001 permettaient au conseil d'administration d'attribuer, pendant une période de cinq ans à compter de la date d'autorisation de l'assemblée, des options ouvrant droit à la souscription de respectivement 1 126 000, 750 000 et 2 000 000 actions. Les Plans 1999, 2000 et 2001 ne permettent plus à la date du 30 juin 2006 de nouvelles attributions. Les options de souscription d'actions ainsi octroyées sont généralement assorties d'un délai d'acquisition progressif de trois ans par tranche de 25 % au bout d'un an, deux ans, deux ans et demi et trois ans. Les options attribuées en vertu des plans 1999 et 2000 expirent huit ans après leur date d'attribution ; les options attribuées en vertu du plan 2001 expirent dix ans après leur date d'attribution.

Le 19 août 2003, dans le cadre du Plan 2000, le conseil d'administration a modifié la durée d'acquisition des droits pour 330 830 actions attribuées à sept personnes ; ces options sont désormais exerçables par tranche de 25% dès la fin de chaque trimestre pour lequel les résultats du Groupe atteindront ou dépasseront le seuil de rentabilité, c'est-à-dire le « résultat net ajusté », ou, à défaut d'atteindre ou de dépasser ce seuil, dans les conditions normalement prévues par le Plan 2000. Aux 30 juin 2007 et 2006, il subsistait 223 313 de ces options et toutes ces options étaient exerçables immédiatement.

Le Plan 2003, comporte les mêmes caractéristiques que celles du Plan 2001 et ouvre le droit à l'achat de 300 000 actions. Le plan 2003 a expiré, de sorte qu'aucune attribution ne peut plus être faite au titre de ce plan.

Le Plan 2004 permet au conseil d'administration d'attribuer, pendant une période de trois ans et deux mois à compter de la date d'autorisation de l'assemblée, des options ouvrant droit à l'achat de 480 000 actions. Les autres termes et conditions applicables à ces options sont similaires à ceux du Plan 2001. Le Plan 2004 a été annulé lors de la mise en place du Plan 2006, de sorte qu'aucune attribution ne peut plus être faite au titre de ce plan.

Le Plan 2005 permet au conseil d'administration d'attribuer, pendant une période de trois ans et deux mois à compter de la date d'autorisation de l'assemblée, des options ouvrant droit à l'achat de 360 000 actions. Les options d'achat octroyées à des membres du personnel de la Société sont généralement exerçables en totalité quatre ans après la date de leur attribution. Les options d'achat octroyées à des membres du personnel d'entités non françaises du Groupe sont généralement assorties d'un délai d'acquisition progressif de trois ans par tranche de 25 % au bout d'un an, deux ans, deux ans et demi et trois ans. Les options attribuées en vertu du plan 2005 expirent dix ans après leur date d'attribution. Le Plan 2005 a été annulé lors de la mise en place du Plan 2006, de sorte qu'aucune attribution ne peut plus être faite au titre de ce plan.

Le Plan 2006 permet au conseil d'administration d'attribuer, pendant une période de trois ans et deux mois à compter de la date d'autorisation de l'assemblée, des options ouvrant droit à l'achat de 244 300 actions. Les autres termes et conditions applicables à ces options sont similaires à ceux du Plan 2005.

L'état récapitulatif des différents plans d'options de souscription et d'achat d'actions se présente comme suit :

	Options de souscription d'actions		Options d'achat d'actions	
	Nombre d'actions pouvant être exercées	Prix moyen pondéré d'exercice	Nombre d'actions pouvant être achetées	Prix moyen pondéré d'achat
Solde au 30 juin 2005	3 003 726	€ 3,22	646 140	€ 3,34
Attribuées	22 500	€ 5,03	217 500	€ 5,20
Annulées	(145 871)	€ 4,64	(19 400)	€ 3,97
Exercées	(771 595)	€ 2,53	(19 895)	€ 2,29
Solde au 30 juin 2006	2 108 760	€ 3,40	824 345	€ 3,84
Attribuées	-	€ -	110 000	€ 5,49
Annulées	(38 125)	€ 7,31	(179 418)	€ 4,83
Exercées	(899 812)	€ 2,78	(52 597)	€ 4,28
Solde au 30 juin 2007	1 170 823	€ 3,75	702 330	€ 3,81

Au 30 juin 2007, il ne restait aucune option de souscription et 154 300 options d'achat d'actions attribuables par le conseil d'administration. Au 30 juin 2007, seul le Plan 2006 est susceptible de faire l'objet de nouvelles attributions.

Le tableau ci-dessous récapitule les données concernant les options de souscription et d'achat ouvertes et non encore levées selon les plans d'options existants au 30 juin 2007 :

Prix d'exercice des options par tranche	Nombre d'actions	Durée moyenne pondérée résiduelle (en années)	Prix de souscription moyen pondéré	Dont exerçables immédiatement	
				Nombre d'actions	Prix de souscription moyen pondéré
		Ouvertes			
De 1,01 € à 2,00 €	240 650	4,70	€ 1,71	240 650	€ 1,71
De 2,01 € à 3,00 €	773 378	4,87	€ 2,37	773 378	€ 2,37
De 3,01 € à 4,00 €	310 800	6,82	€ 3,63	255 839	€ 3,65
De 4,01 € à 5,00 €	291 825	6,21	€ 4,46	288 700	€ 4,47
Au-delà de 5,00 €	256 500	6,98	€ 8,28	101 875	€ 12,53
Total	1 873 153	5,67	€ 3,63	1 660 442	€ 3,42

Bons de souscription d'actions

L'état récapitulatif des différentes attributions de bons de souscription d'actions se présente comme suit :

	Série E BSA	Série F BSA	Total BSA
Au 30 juin 2005	115 624	140 624	256 248
Attribuées	-	-	-
Annulées	-	-	-
Exercées	(90 624)	(140 624)	(231 248)
Au 30 juin 2006	25 000	0	25 000
Attribuées	-	-	-
Annulées	(25 000)	-	(25 000)
Exercées	-	-	-
Au 30 juin 2007	0	0	0

Suite à l'autorisation de l'Assemblée Générale en date du 13 décembre 2001, la Société a émis le 7 février 2002 140 624 bons de souscription d'actions (« série E ») (sur les 195 624 bons autorisés) au bénéfice de six administrateurs d'InfoVista SA, d'un administrateur de sa filiale InfoVista (Asia Pacific) Pte Ltd et des membres de l'Advisory Committee d'InfoVista (Asia Pacific) Pte Ltd, pour un prix global de 5 625 euros. Ces bons de souscription d'actions ouvraient droit à la souscription du même nombre d'actions ordinaires, au prix de 4,31 euros par action. Les bons pouvaient être exercés progressivement selon le calendrier suivant : jusqu'à un tiers à compter de la date d'émission, jusqu'à deux tiers à compter de la date anniversaire de la date d'émission et en totalité à compter du deuxième anniversaire de la date d'émission. Les bons valablement émis ont expiré le 6 février 2007.

Suite à l'autorisation de l'Assemblée Générale en date du 5 décembre 2002, la Société a émis le 10 février 2003 165 624 bons de souscription d'actions (« série F ») (sur les 190 624 bons autorisés). Ces bons ont été émis au bénéfice de sept administrateurs de la Société, pour un prix global de 3 312 euros. Ils ouvraient droit à la souscription du même nombre d'actions ordinaires, au prix de 1,52 euros par action. Les bons pouvaient être exercés progressivement selon le calendrier suivant : jusqu'à un tiers à compter de la date d'émission, jusqu'à deux tiers à compter de la date anniversaire de la date d'émission et en totalité à compter du deuxième anniversaire de la date d'émission. Les bons valablement émis expireront le 9 février 2008.

Note 10 – Provisions pour risques et charges

	Soldes au 30 juin 2006		Dotations		Reprises		Soldes au 30 juin 2007	
Provision dossiers prud'hommes	€	25 400	€	-	€	25 400	€	-
Autres provisions pour risques		53 000		11 275		53 000		11 275
Provision pour perte de change		7 447 646		1 169 588		1 515		8 615 719
Provision pour indemnités de départ à la retraite		138 043		33 087		-		171 130
Total	€	7 664 089	€	1 213 950	€	79 915	€	8 798 124
Dont avec les entreprises liées	€	7 447 646	€	1 169 588	€	1 515	€	8 615 719

Provision pour indemnités de départ à la retraite

Conformément aux dispositions de la loi française, la Société verse des contributions à des organismes au titre des engagements de retraite de ses salariés en France. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions. La législation française prévoit également le versement aux salariés en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite déterminée en fonction du nombre d'années de service et de la rémunération du salarié au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les différentes hypothèses retenues pour le calcul de la provision aux 30 juin 2007 et 2006 sont les suivantes :

	Au 30 juin 2007	Au 30 juin 2006
Age de départ à la retraite	60-65 ans	60-65 ans
Taux d'actualisation	4,5%	4,0%
Taux d'évolution salariale	4,5%	4,5%

La charge constatée au cours de l'exercice clos le 30 juin 2007 au titre de l'engagement pour indemnité de départ à la retraite s'élève à 33 087 euros.

Note 11 – Dettes financières

Emprunts

Les dettes financières correspondent à des prêts consentis à la Société par des filiales. Le taux annuel d'intérêt de ces prêts est de 6,5%. Il n'y a pas de dette financière au 30 juin 2007.

Ligne de crédit

Aux 30 juin 2007 et 2006, la Société n'avait aucune ligne de crédit.

Note 12 – Dettes fournisseurs et comptes rattachés, et Autres Dettes

	Au 30 juin 2007			Au 30 juin 2006				
	Moins d'un an	Plus d'un an	Total	Total				
Fournisseurs	€	2 324 904	€	-	€	2 324 904	€	1 746 777
Dont avec les entreprises liées	€	1 022 539	€	-	€	1 022 539	€	294 935

	Au 30 juin 2007			Au 30 juin 2006	
	Moins d'un an	Plus d'un an	Total	Total	
Autres dettes	€ 1 187 032	€ -	€ 1 187 032	€ -	-
Dont avec les entreprises liées	€ 1 187 032	€ -	€ 1 187 032	€ -	-

Les autres dettes correspondent à des avoirs à établir aux filiales de la Société.

Note 13 – Dettes fiscales et sociales

	Au 30 juin 2007			Au 30 juin 2006	
	Moins d'un an	Plus d'un an	Total	Total	
Personnel et comptes rattachés	€ 1 328 703	€ -	€ 1 328 703	€ 1 991 509	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	809 163	-	809 163	772 563	
Taxe sur la valeur ajoutée	77 992	-	77 992	112 280	
Autres impôts, taxes et assimilés	80 325	-	80 325	85 005	
Total	€ 2 296 183	€ -	€ 2 296 183	€ 2 961 357	

Note 14 – Produits constatés d'avance

Aux 30 juin 2007 et 2006, la Société avait respectivement 1 149 537 euros et 1 329 157 euros de produits constatés d'avance sur des prestations de maintenance et services. Au 30 juin 2007, les produits constatés d'avance représentent 975 909 euros pour une échéance inférieure à un an et 173 628 euros à plus d'un an.

Note 15 – Ecart de conversion actif et passif

Aux 30 juin 2007 et 2006, la Société avait respectivement 8 616 396 euros et 7 447 726 euros d'écarts de conversion actif dont respectivement 8 615 719 euros et 7 447 645 euros avec les entreprises liées.

Les écarts de conversion passif représentent 4 235 euros en 2007 et 59 347 euros en 2006 dont respectivement 384 euros et 55 290 euros avec les entreprises liées.

Note 16 – Provisions pour risques et charges et provisions pour dépréciation

	Soldes au 30 juin 2006	Dotations	Reprises	Soldes au 30 juin 2007
Provisions pour risques et charges (Note 10)	€ 7 664 089	€ 1 213 950	€ 79 915	€ 8 798 124
Provisions pour dépréciation des participations et créances rattachées	23 662 117	3 632 623	166 377	27 128 363
Provisions pour dépréciation des actions propres	-	1 081 582	-	1 081 582
Provisions pour dépréciation des comptes clients	140 034	-	90 511	49 523
Autres provisions pour dépréciation	37 500	-	18 750	18 750
Total	€ 31 503 740	€ 5 928 155	€ 355 553	€ 37 076 342

	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice
Ventilation par nature :		
- exploitation	€ 33 087	€ 109 260
- financières	5 883 793	167 893
- exceptionnelles	11 275	78 400
Total	€ 5 928 155	€ 355 553

Note 17 – Chiffre d'affaires

	Exercices clos les 30 juin	
	2007	2006
Ventes de licences	€ 1 789 067	€ 3 273 295
Maintenance	1 848 230	2 074 313
Prestations de services	1 231 803	493 969
Royalties de distribution	13 208 341	14 746 893
Total	€ 18 077 441	€ 20 588 470
Dont avec les entreprises liées	€ 13 723 567	€ 14 746 893

Note 18 – Produits et charges financiers

Produits financiers

	Exercices clos les 30 juin	
	2007	2006
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	€ 766 872	€ 1 407 576
Reprises sur provisions et transferts de charges	167 892	25 920 702
Intérêts et produits assimilés	1 333 095	1 235 425
Différences positives de change	79 437	107 737
Total	€ 2 347 296	€ 28 671 440
Dont avec les entreprises liées	€ 1 334 611	€ 27 178 043

Les produits d'intérêts sont relatifs aux prêts accordés par la Société à ses filiales pour financer leurs activités.

Charges financières

	Exercices clos les 30 juin	
	2007	2006
Dotations financières aux amortissements et provisions	€ 5 883 793	€ 1 220 587
Abandons de créances aux filiales	-	22 642 350
Intérêts et charges assimilées	50 742	60 684
Différences négatives de change	47 867	879 440
Total	€ 5 982 402	€ 24 803 061
Dont avec les entreprises liées	€ 3 367 313	€ 24 330 438

Les dotations financières aux amortissements et provisions sont constitués d'une provision pour risque de change, d'une provision pour dépréciation des créances rattachées à des participations, d'une provision pour dépréciation des titres immobilisés, et d'une provision pour dépréciation des actions propres.

Note 19 – Produits et charges exceptionnels

Produits exceptionnels

	Exercices clos les 30 juin	
	2007	2006
Produits exceptionnels de gestion	€ 339 641	€ 10 164
Reprise sur provision et amortissements	78 400	20 500
Total	€ 418 041	€ 30 664
Dont avec les entreprises liées	€ -	€ -

Charges exceptionnelles

	Exercices clos les 30 juin	
	2007	2006
Charges exceptionnelles de gestion	€ 12 507	€ 486
Mali liquidation InfoVista BNL	128 166	
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	9 855	23 807
Dotations aux provisions	-	53 000
Total	€ 150 529	€ 77 293
Dont avec les entreprises liées	€ 128 166	€ -

Note 20 – Engagements donnés

Locations immobilières et mobilières

La Société loue des véhicules de tourisme, du matériel informatique et des bureaux. Ces contrats ont des échéances comprises entre juillet 2007 et août 2012. Au 30 juin 2007, les redevances minimales restant à payer au titre de ces contrats sont les suivantes :

Exercices clos le 30 juin

2008	€ 985 753
2009	907 562
2010	41 138
2011	10 800
2012	10 765
Au-delà	1 033
Total	€ 1 957 051

Les charges de locations immobilières et mobilières se sont élevées à 993 475 euros et 1 008 840 euros au cours des exercices clos respectivement les 30 juin 2007 et 2006.

La Société n'a pas de contrats de crédit-bail significatifs.

Obligations d'achat irrévocables

Au 30 juin 2007, les obligations d'achat irrévocables de la Société s'élèvent à 1 003 853 euros et résultent de commandes fermes et d'obligations contractuelles avec des fournisseurs. A cette date, la Société n'a pas encore reçu les biens et les services correspondants, mais sera dans l'obligation de les payer.

Garanties

La Société a consenti à certains clients de ses filiales la bonne exécution des contrats commerciaux conclus entre le client et la filiale de la Société ayant pour objet la concession de licences de logiciels et la fourniture de services associés. Cette garantie prendra fin à l'expiration des dits contrats. En outre, la Société s'est engagée à supporter financièrement certaines de ses filiales. Ces engagements sont généralement faits dans le cadre d'exigences légales locales.

Au 30 juin 2007, la Société s'est portée garante du paiement par InfoVista Iberia SA des sommes dues par celle-ci à la société Heller Factoring Espagnola SA au titre d'un contrat d'affacturage, à hauteur d'un maximum de 800 000 euros majoré des intérêts et autres frais.

La Société conclut des contrats dans le cadre du cours normal des affaires avec, notamment, ses clients, ses revendeurs, des éditeurs de logiciels fournissant des modules logiciels intégrés aux produits de la Société, des intégrateurs, ainsi que des distributeurs. La plupart de ces contrats comporte une obligation pour la Société d'indemniser l'autre partie en cas de plaintes ou de procédures engagées par des tiers sur le fondement d'une contrefaçon alléguée de leurs droits de propriété intellectuelle. Certains de ces contrats prévoient en outre que la Société devra indemniser l'autre partie contre certaines plaintes, actions ou réclamations relatives à des dommages aux biens, à des dommages physiques, ou à des actions ou omissions de la Société, de ses employés, agents ou représentants. Sur la base de son expérience et des informations dont elle a connaissance au 30 juin 2007, la Direction de la Société considère que sa responsabilité au titre des garanties qui précèdent est, au 30 juin 2007, non significative.

Options de souscription d'actions et achat d'actions

La fiscalité française prévoit un traitement fiscal favorable aux entreprises et aux employés si, entre autres, les actions attribuées dans le cadre d'options de souscription et d'achat d'actions sont détenues pendant une durée d'au moins quatre ou cinq ans, après leur date d'attribution. Sauf exception, si les actions sont cédées par un employé avant ce délai, la Société et l'employé seront redevables des charges sociales afférentes. Dans ce cas, la Société peut réclamer à l'employé le remboursement des charges sociales qu'elle a payées. Cependant et en raison d'une fiscalité défavorable si les actions étaient cédées avant le délai de quatre ou cinq ans, la Société considère cette éventualité comme peu probable. En conséquence, les charges sociales liées à ce risque n'ont pas été provisionnées dans les états financiers. Le montant dû par la Société dans le cas où un salarié exercerait ses options et vendrait ses actions avant ce délai de quatre ou cinq ans s'élèverait à environ 45 % de la différence entre le prix de cession de l'action à la date d'exercice et le prix de souscription.

Sur la base du cours de clôture de l'action sur le compartiment C d'Eurolist by Euronext™ au 30 juin 2007, les charges sociales qui incomberaient à la Société, en supposant l'exercice de toutes les options exerçables et la vente des actions afférentes pendant l'année fiscale 2007, seraient d'environ 311 071 euros.

Droit individuel à la formation

Les droits acquis par le personnel au titre du DIF (droit individuel à la formation) s'élèvent à 1 173 heures au 30 juin 2007.

Note 21 – Situation fiscale latente

L'analyse de l'actif net d'impôt différé non constaté est présentée dans le tableau suivant :

	Au 30 juin	
	2007	2006
Passifs d'impôts différés:		
Ecart de conversion	€ (2 093 008)	€ (2 462 547)
Total passifs d'impôts différés:	(2 093 008)	(260 582)
Actif d'impôts différés:		
Déficits fiscaux reportables	8 482 628	8 571 847
Provisions non déductibles	10 992 848	10 311 206
Autres	11 428	10 633
Total actif d'impôts différés	19 486 904	18 893 687
Actifs nets d'impôts différés non constatés	€ 17 393 896	€ 16 431 140

Au 30 juin 2007, les déficits fiscaux s'élèvent à 25 450 428 euros et sont indéfiniment reportables. Au 30 juin 2007, un contrôle fiscal de l'administration française est en cours relatif aux exercices clos les 30 juin 2004, 2005, et 2006. Les conclusions de ce contrôle ne sont pas connues à la date de clôture. La direction de la Société considère que les éventuels redressements qui pourraient en résulter ne seraient pas de nature à remettre en cause de façon significative la position financière de la Société ou son résultat opérationnel.

Note 22 – Informations complémentaires

Effectif moyen

	Exercices clos les 30 juin	
	2007	2006
Dirigeants	1	-
Cadres	118	119
Employés	5	8
Total effectif	124	127
Total charges de personnel	€ 12 102 148	€ 11 849 403

Rémunérations des organes de direction et d'administration

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2007, le montant global cumulé des rémunérations allouées aux cadres dirigeants et aux administrateurs de la Société s'est élevé à 1 724 103 euros (8 personnes), dont 661 641 euros alloués par la Société et 1 062 462 euros alloués par d'autres sociétés du Groupe. Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2006, le montant global cumulé des rémunérations allouées aux cadres dirigeants et aux administrateurs de la Société s'est élevé à 1 961 391 euros (10 personnes), dont 616 664 euros alloués par la Société et 1 344 727 euros alloués par d'autres sociétés du Groupe. Aux 30 juin 2006 et 2005, les dirigeants n'ont perçu aucune avance et/ou crédit.

Note 23 – Evénements postérieurs à la clôture

Impact de la crise de liquidité sur le marché des titrisations de certains placements financiers

Compte tenu de la crise de liquidité survenue sur le marché américain des titrisations en juillet 2007, un de nos établissements financiers avec lequel le Groupe collabore a pris la décision de suspendre les souscriptions et les rachats et de procéder à la dissolution anticipée de FCPs monétaires dynamiques investis par le Groupe. En septembre 2007, le Groupe a reçu un remboursement significatif de ses investissements. En outre, le Groupe avait décidé au début du mois de juillet 2007 de réduire une partie de ses placements dans lesdits FCP. Ainsi, au 7 novembre 2007, l'encours de ces placements financiers s'élève à 6 963 139 euros et est exposé à un risque de liquidité et de valorisation dans la mesure où l'objectif communiqué par cet établissement financier est de réaliser la cession du solde des actifs de ces fonds, et que les opérations de cession peuvent s'étaler sur plusieurs mois.

Acquisition d'Accellent

Le 30 octobre 2007, la Société a annoncé la conclusion d'un accord portant sur l'acquisition d'Accellent, une société non cotée basée en France, dont les solutions de contrôle des réseaux d'applications sont utilisées principalement par de grandes entreprises françaises et internationales pour assurer la livraison de services applicatifs essentiels aux activités commerciales de ces entreprises. Cette acquisition permet d'ajouter aux solutions InfoVista des fonctions avancées de traitement des applications et de suivi du trafic, et de gestion de performances des infrastructures et de gestion de bout en bout de la qualité de service. Le prix d'acquisition est de 13 500 000 euros, auquel vient s'ajouter un complément payable en 2011, et qui sera déterminé sur la base d'objectifs de forte croissance. La Société entend maximiser la croissance du chiffre d'affaires et mettre à profit toutes les synergies possibles qui découleront de cette acquisition. Sous réserve des conditions de clôture et des approbations réglementaires, l'acquisition devrait être finalisée d'ici le 21 novembre 2007.

INFOVISTA SA
TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Au 30 juin 2007								Exercice clos le 30 juin 2007			
	Capital (en devises)		Capitaux propres autres que le capital (en devises)	Quote part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Créances rattachées aux participations		Cautions et avals consentis par la Société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
					Brute	Nette	Brute	Nette				
InfoVista GmbH	€	25 000	€ (3 406 497)	100 %	€ 25 000	€ -	€ 3 409 228	€ -	€ -	€ 3 565 691	€ 108 156	€ -
InfoVista IBE	€	260 106	€ (324 543)	100 %	€ 260 107	€ -	€ 64 437	€ -	€ 800 000	€ 3 757 456	€ 111 483	€ -
InfoVista Corporation	US\$	25 000	US\$ (20 757 107)	100 %	€ 22 105	€ -	€ 17 822 434	€ 2 483 696	€ -	€ 14 317 874	€ (564 230)	€ -
InfoVista UK	€	1 583	€ (3 834 776)	100 %	€ 1 651	€ -	€ 3 833 125	€ -	€ -	€ 6 792 473	€ (159 284)	€ -
InfoVista AP Pte	SGD\$	510 000	SGD\$ (5 485 273)	100 %	€ 287 766	€ -	€ 4 333 012	€ 1 924 284	€ -	€ 4 792 125	€ (38 562)	€ -
InfoVista Italy	€	100 000	€ (21 731)	100 %	€ 110 000	€ 110 000	€ 49 818	€ 49 818	€ -	€ 1 363 806	€ (27 720)	€ -

INFOVISTA SA
TABLEAU DES AFFECTATIONS DU RESULTAT

Origines

Report à nouveau figurant au bilan	€	(43 635 247)
Résultat de l'exercice		(6 533 407)
Changement de méthode		
Total	€	(50 168 654)

Affectations

Affectations aux réserves		
Réserve légale	€	-
Réserve spéciale des plus-values à long terme		-
Autres réserves		-
Dividendes		-
Autres répartitions		-
Report à nouveau		(50 168 654)
Total	€	(50 168 654)

INFOVISTA SA
TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en euros, sauf nombre d'actions et données par actions)	1/7/06 30/6/07 12 mois	1/7/05 30/6/06 12 mois	1/7/04 30/6/05 12 mois	1/7/03 30/6/04 12 mois	1/7/02 30/6/03 12 mois
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	€ 10 652 783	€ 10 544 885	€ 10 003 349	€ 10 233 497	€ 10 153 424
Nombre d'actions ordinaires existantes	19 727 376	19 527 564	18 524 721	18 950 920	18 802 637
Nombre maximum d'actions futures à créer	1 170 823	2 133 760	3 259 974	3 280 724	3 118 391
par exercice d'options de souscription	1 170 823	2 108 760	3 003 726	2 995 726	2 783 393
par exercice de bons de souscription d'actions	-	25 000	256 248	284 998	334 998
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	€ 18 077 441	€ 20 588 470	€ 21 094 875	€ 17 845 037	€ 15 234 527
Résultat avant impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions	€ 73 037	€ (19 409 734)	€ 5 969 938	€ 3 755 240	€ 1 899 292
Impôts sur les bénéfices	€ 18 750	€ 18 750	€ 18 750	€ 15 245	€ 3 811
Participation des salariés due au titre de l'exercice	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -
Résultat après impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions	€ (6 533 407)	€ 4 256 915	€ (1 890 663)	€ (1 072 649)	€ (9 533 037)
Résultat distribué	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participations des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	€ 0,01	€ (0,99)	€ 0,32	€ 0,20	€ 0,10
Résultat après impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions	€ (0,33)	€ 0,22	€ (0,10)	€ (0,06)	€ (0,51)
Dividende attribué à chaque action	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -
PERSONNEL					
Effectifs moyen des salariés	126	127	112	110	113
Montant de la masse salariale	€ 8 218 775	€ 8 061 024	€ 7 788 465	€ 7 734 131	€ 7 574 908
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	€ 3 883 373	€ 3 788 379	€ 3 300 352	€ 2 967 336	€ 3 142 158